



Texte détérioré

PER
B-226

S

BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

Bibliothèque de l'École
d'Agriculture

VOLUME XXIII, No 1

QUÉBEC

3 JANVIER 1935

OFFRE EXTRAORDINAIRE

Pour encourager la bonne cuisine chez les lectrices de ce journal

NOUS OFFRONS A PRIX D'OCCASION

“Les Secrets de la Bonne Cuisine”

Par Soeur Sainte-Marie Edith, directrice de l'école Ménagère de Montréal

Ce livre contient le cours de cuisine
complet de l'École Ménagère de Montréal
et plus de 1500 recettes, toutes mises à
l'épreuve dans les cuisines de l'École.

C'est le livre classique de la ménagère
canadienne



336 Pages

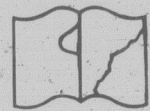
Plus de 40 illustrations

Format 9 1/2" x 6 1/2"

Couverture en toile
cirée lavable

Prix \$1.00

Par la Poste \$1.10



Les citrouilles sont blanches de givre

La citrouille est pour beaucoup de gens le symbole de la Toussaint, tandis qu'elle rappelle aux autres les bonnes tartes que faisaient leurs mères. Il y a beaucoup d'autres moyens excellents de se servir de la citrouille. Essayez ceux que nous donnons ici :

Tarte à la Citrouille au Miel.—Une tasse de citrouille cuite, 1/2 tasse de miel, 1/3 cuillerée à thé de gingembre, 1/4 cuillerée à thé de cannelle, 1/3 cuillerée de sel, 1 œuf, 1 1/4 tasse de lait. Passer la citrouille à travers un tamis fin, ajouter le sel, les épices et le miel, battre bien. Ajouter les œufs bien battus, puis le lait. Verser dans une assiette profonde, à tarte, revêtue de pâte à pâtisserie, et faites cuire au four à 450°F., pendant dix minutes, puis réduisez la chaleur à 325°F. Faites cuire jusqu'à ce que la pâte soit ferme.

La crème de citrouille est excellente pour les enfants, auxquels elle peut être servie quand on sert de la tarte aux grandes personnes. Servez-vous de la recette mentionnée ci-dessus en omettant les épices. Faites cuire dans des tasses à "custard".

Compote de Citrouille. Citrouille de six livres, 4 livres de sucre, 1/2 once de racine de gingembre, 2 citrons. Ouvrez la citrouille, rejetez les graines du centre et la croûte extérieure dure. Coupez la pulpe en petits morceaux minces, et prenez le jus et le zeste des citrons. Mettez le tout ensemble dans un pot d'émail, faites bouillir et continuez à faire bouillir lentement pendant deux heures, en ayant bien soin d'empêcher que cela ne brûle. Enlevez la racine de gingembre. Mettez dans des bocaux stérilisés.

Citrouille Combe. Pèlez la citrouille, enlevez les graines et coupez en morceaux de 1 pouce carré. Pesez et ajoutez un poids égal de sucre. Laissez reposer toute la nuit. Egouttez. A chaque tasse de sirop ajoutez 1 cuillerée à thé de vinaigre et un petit morceau de racine de gingembre. Faites cuire jusqu'à ce que le liquide adhère à la cuiller, ajoutez la citrouille et faites bouillir jusqu'à ce que la citrouille ait absorbé tout le sirop. Egouttez parfaitement, puis étalez sur des assiettes pour faire sécher. Lorsque c'est sec, roulez dans le sucre, et emballez dans des feuilles de papier ciré.

Voici un bon moyen de faire des conserves de citrouilles pour l'hiver :

Pelez, enlevez les graines et la pulpe et coupez la citrouille en petits morceaux. Faites cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'elle soit tendre. Mettez en purée ou versez à travers un tamis, mettez dans des bocaux stérilisés, placez les couvercles sur ces bocaux et stérilisez pendant 180 minutes dans un bain-marie ou 60 minutes dans un appareil à pression. Bouchez hermétiquement, refroidissez et mettez dans un endroit frais.

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LEGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal : 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation ; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné ; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin ; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'àux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat ; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

PARATONNERRE, ET FAILLITE. RENTE VIAGERE, SALAIRE.—Q. 1. J'ai signé en faveur d'une compagnie de paratonnerres un certain nombre de billets et je suis informé que cette compagnie est en faillite. Je prétends qu'il s'agit de six billets de \$10.00 et la partie adverse prétend qu'il s'agit d'un billet de \$10.00, un autre de \$15.00 et le dernier de \$35.00, et bien plus l'un nous a écrit dernièrement que je devais un billet de \$51.25. Nous avons effectué deux paiements de \$10.00 chacun, le premier billet de \$10.00 nous a été remis et quant à l'autre paiement nous avons seulement un reçu en alléguant que le billet n'était pas payé au complet et on a refusé de nous retourner le billet. Il s'agissait d'un achat de quatre paratonnerres pour l'achat de \$60.00. Que dois-je faire alors qu'un billet est échu depuis le 4 novembre ?

R. 1. J'ai comparu à un acte avec mon père par lequel je m'engage à lui verser une rente sa vie durant mais l'acte en question n'a pas été enregistré. Je désirerais savoir si ceux qui s'occupent actuellement de mon père et le gardent seront en droit de retirer les arrérages de la rente promise. L'acte en question a été passé il y a seize ans. Est-ce que les arrérages sont prescriptibles par cinq ans ?

R. 2. Est-ce qu'une jeune fille de treize ans peut retirer un salaire sans que le montant ait été mentionné à l'avance ? L'on m'a déclaré lors du commencement de son travail que l'on venait la chercher en lui demandant de ne pas parler d'autre chose.

R. 3. J'ai comparu à un acte avec mon père par lequel je m'engage à lui verser une rente sa vie durant mais l'acte en question n'a pas été enregistré. Je désirerais savoir si ceux qui s'occupent actuellement de mon père et le gardent seront en droit de retirer les arrérages de la rente promise. L'acte en question a été passé il y a seize ans. Est-ce que les arrérages sont prescriptibles par cinq ans ?

R. 4. De par votre obligation de payer à votre père une rente, est-ce que si vous ne payez pas, votre père, la succession sera en droit de réclamer les arrérages non payés et il en sera de même à l'égard des créanciers de la succession. J'ignore si les personnes qui s'occupent actuellement de votre père exigent de lui certains argent qu'il a promis leur payer ou si votre père a un testament en leur faveur, mais s'il n'est créancier de la succession, comme s'il venait à être héritier, ils auront certainement un recours contre vous. Je ne crois pas qu'un contrat ordinaire entre vous et votre père se rapportant exclusivement à une rente viagère doive être enregistré. La chose est différente si le tout a été constaté par acte de donation ou que, comme garantie du paiement de la rente, vous avez affecté votre immeuble d'une hypothèque. Dans ce cas le défaut d'enregistrement ne vous libère pas de l'obligation de payer, mais prive votre père ou les personnes qui seront à ses lieux et place de réaliser les garanties consenties en faveur de l'obligation du paiement de la rente. Les arrérages de rentes viagères se prescrivent par cinq ans. Si l'acte constituant une rente viagère est enregistré, cet acte du fait de l'enregistrement conserve la préférence pour les arrérages de cinq années généralement et pour ceux échus sur l'année courante.

R. 5. Votre question n'est pas tout à fait complète mais j'en déduis qu'il a été convenu que la jeune fille serait payée suivant la valeur de ses services. Dans ce cas elle a le droit à une rémunération et advenant qu'il n'y ait pas entente, il lui faudra prouver la valeur des dits services.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.—Q. Un accident est survenu le 30 juin 1934 à un ouvrier occupé à la préparation du bois de papier. L'assurance a été prise au nom d'une personne et cette personne a payé aux employeurs. J'ai signé l'application pour recevoir l'indemnité de la compagnie d'assurance. La Commission des Accidents du Travail refuse de payer la compensation au blessé en alléguant que l'accident est parent avec l'employeur et, de plus, en référant à l'article M de la loi 1931.

Je désirerais savoir si j'ai quelques recours contre la Commission des Accidents du Travail ? J'ai deux blessés et la Commission ne veut seulement pas payer les docteurs et l'hôpital.

R. 1. J. P.—Vous paraissez mêler deux choses, c'est-à-dire l'existence d'un contrat d'assurance en faveur d'un employeur désirant se protéger d'une manière spéciale et le droit au paiement d'une indemnité par la Commission des Accidents du Travail en vertu de la nouvelle loi, soit celle sanctionnée le 4 avril 1931. Comme vous ne paraissez pas vous plaindre de la question du contrat d'assurance et que votre question se limite aux seuls recours contre la Commission des Accidents du Travail, je désire vous dire ce qui suit. J'ignore en premier lieu quelles sont les formalités qui ont été exécutées par l'employeur mais en référant à l'article 11 de la Loi des Accidents du Travail et en tenant compte de la réponse telle que faite par la Commission, laquelle est relatée à la question ci-haut, je suis d'avis que la Commission pourrait être en droit de tenir semblable ligne de conduite.

Pour l'information générale et la vôtre en même temps, je récite ci-après l'article 11 de la dite loi :

"11. Quand la compensation est payable à même le fonds d'accident, nul membre de la famille d'un employeur et nul dépendant de tel membre de la famille d'un employeur n'a droit à cette compensation, à moins que ce membre de la famille d'un employeur n'ait été, au moment de l'accident, inscrit sur la liste des salaires de l'employeur et que son salaire n'ait été porté au dernier état fourni à la commission en vertu de l'article 82, et, lorsqu'il y a lieu à une compensation, le montant de cette compensation ne doit pas être basé sur un salaire supérieur à celui indiqué à la liste des salaires."

Vous trouverez donc tout probablement l'explication voulue en prenant connaissance de la teneur de cet article. L'employeur n'a tout probablement pas inscrit sur la liste des salaires le nom de l'employé, lequel était son parent, et, en conséquence, seul l'employeur est à blâmer car il ne s'est pas conformé aux dispositions de la loi.

COLPORTEUR.—Q. Je désirerais savoir si j'ai une licence à payer pour vendre du linge à la verge ou des convertis tricotés en laine, en passant par les résidences privées. Lors de mes visites je n'ai en mains que mes échantillons. Je prends les ordres qui me sont donnés et quand j'ai reçu la marchandise je me charge de la livrer ?

R. 1. J. B.—Avant les amendements apportés à la loi provinciale au cours de la dernière session, l'on aurait pu peut-être vous faire considérer comme un commis-voyageur, mais l'amendement dont il est question ci-haut est à l'effet de faire considérer seulement comme commis-voyageurs les personnes qui font affaires avec les marchands et commerçants. Comme commis-voyageur vous n'avez pas de licence à payer. Etant donné que vous êtes susceptible d'être considéré comme un colporteur il vous faut payer une licence provinciale et, en plus, une licence dans toutes les municipalités où il y a des règlements à cet effet.

VENTE A TEMPERAMENT OU AUTRE.—Q. J'ai acheté un piano pour le prix de \$50.00 et payé en acompte la somme de \$18.00. Je suis dans l'impossibilité de payer quoi que ce soit maintenant et le dernier acompte date de cinq ans. Le vendeur me menace de procédures judiciaires alors que je lui ai écrit de venir chercher son piano. Est-il en droit de prendre jugement contre moi et, si oui, de saisir d'autres biens que le piano ?

R. 1. A. R.—De par les détails que vous me fournissez, je comprends qu'il s'agit d'une vente communément appelée "vente à tempérament", c'est-à-dire que vous avez convenu de payer le montant par versements et que le propriétaire s'est réservé son titre de propriété jusqu'à parfait paiement. Si tel est le cas, le vendeur peut reprendre son piano de votre droit de prendre jugement contre moi et, si oui, de saisir d'autres biens que le piano ?

R. 2. A. R.—De par les détails que vous me fournissez, je comprends qu'il s'agit d'une vente communément appelée "vente à tempérament", c'est-à-dire que vous avez convenu de payer le montant par versements et que le propriétaire s'est réservé son titre de propriété jusqu'à parfait paiement. Si tel est le cas, le vendeur peut reprendre son piano de votre droit de prendre jugement contre moi et, si oui, de saisir d'autres biens que le piano ?

R. 3. H. B.—Le fils, par le seul fait qu'il est le fils d'une personne qui est son père, n'est pas obligé de payer les dettes du père du vivant de ce dernier ou après sa mort. La chose est toute différente si le fils est héritier et accepte la succession, alors qu'il est tenu responsable des dettes non pas comme fils mais comme héritier.

Vous ne me donnez pas de détails sur la source de la réclamation de \$200.00 et il se peut que, même comme héritier ayant accepté la succession, vous ne soyez pas tenu au paiement de cette dette si elle est prescrite.

ECHANGE DE CHEVAUX.—Q. J'ai échangé un cheval de \$180.00 pour un autre évalué à \$125.00 et ai reçu la garantie que le cheval était sain et saut. Au bout de quatre jours je me suis aperçu que ce cheval avait du mal dans la croupe et j'ai averti l'intéressé devant témoins de me rendre mon cheval que je lui remettrai le sien en lui remettant l'argent que j'avais reçu en retour, s'il s'il a refusé. Le médecin vétérinaire m'a déclaré que le cheval en question était défectueux dans la croupe. Depuis ce temps je n'ai pas travaillé avec le cheval et l'autre partie a continué à se servir de mon ancien cheval. Quels sont mes droits ?

R. 1. R. P.—Quoi qu'il s'agisse d'un échange il nous faut nous en rapporter aux règles contenues au titre de la vente.

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu lui-même connaître l'existence. S'il s'agit d'un vice apparent vous n'avez pas de recours. S'il s'agit d'un vice caché vous êtes en droit de vous prévaloir du défaut dont vous faites mention mais il vous faut instituer vos procédures avec diligence raisonnable suivant la nature du vice et suivant l'usage du lieu où la vente s'est faite.

Dans certains cas les tribunaux ont déclaré qu'un

NOUS ACHETONS

FOURRURES VERTES

de toutes sortes

et payons les plus hauts prix du marché suivant la qualité.

Envoyez-nous vos fourrures vertes

Nous vous ferons une offre et garderons les peaux jusqu'à votre acceptation du prix.

DEMANDEZ ETIQUETTES D'EXPEDITION

Holt, Rensfrew & Co.

35 rue Buade

Québec

délai de huit jours était plus qu'un délai raisonnable. Ce n'est pas à moi à me prononcer s'il s'agit d'un défaut caché ou d'un défaut apparent.

INTERDICTION, FOLIE.—Q. Mon oncle il y a quatorze ans m'a vendu ses propriétés mais je lui ai donné la permission de continuer à les habiter moyennant certaines charges. Dernièrement il s'est atteint d'aliénation mentale et le médecin m'a déclaré qu'il n'était pas en état de faire quoi que ce soit vu qu'il n'avait plus de mémoire, etc. Je l'ai alors placé mon oncle à l'Hospice et, comme il ne pouvait retirer l'argent qui lui était dû, j'ai pris les billets faits en sa faveur et je les ai donnés aux Seigneurs pour les collecter. Les Seigneurs m'ont remis des billets pour un montant de \$1200.00 et je désirerais savoir si j'ai le droit d'instituer des procédures. Mon oncle n'a que un seul frère vivant et ce dernier m'a autorisé d'arranger les affaires vu qu'il était incapable de s'en occuper. C'est lui, le frère de mon oncle, qui est héritier après la mort de ce dernier en vertu d'un testament fait il y a deux ans et je sais que je suis l'un des héritiers dans le testament pour une somme de \$900.00 à la condition que je m'engage à payer les frais funéraires et les menues. Certaines personnes prétendent que je n'ai pas le droit d'instituer des procédures et qu'il serait nécessaire de convoquer les parents. Le frère de mon oncle se refuse à cela pour la raison que le \$1200.00 en question est dû par un de ses neveux et que ce neveu n'est pas héritier. S'il nous est impossible de collecter ce \$1200.00 nous n'aurons pas assez d'argent pour notre oncle. Il paraîtrait que le neveu débiteur du billet a obtenu une quittance au mois de juillet de mon oncle et je crois que cela va nous causer certains ennuis, car à ce moment-là mon oncle n'était pas dans un état de santé normale. Si des procédures étaient instituées, est-ce que ce neveu aurait le droit d'intervenir et en supposant que le procès serait perdu encourrait-il des frais ?

R. 1. X. B.—Il vous faut suivre les formalités voulues par la loi pour faire déclarer votre oncle affecté d'une maladie mentale et lui faire nommer un curateur. Pour ce faire il faudra tenir un conseil de famille conformément aux dispositions de la loi. Je vous conseille donc de voir votre notaire qui s'occupera de cette affaire ou même un avocat. Vous n'avez pas le droit d'instituer des procédures en votre nom, en qualité de procureur de votre oncle, ni même au nom de votre oncle, car vous n'êtes pas apparemment autorisé de ce faire et, advenant que des procédures seraient instituées et qu'il soit prouvé ce que vous alléguiez dans votre question, vous perdriez certainement votre procès et paieriez vous-même les frais.

ACCIDENT SUR UN CHEMIN PUBLIC.—Q. Au mois d'octobre je me suis rendu au village, par affaires, en voiture à traction animale. Le chemin a été construit par le Département de la Voirie en "larvia", ciment ou macadam et le chemin est très glissant et dangereux. De ce chef, les chevaux sont exposés à tomber à tout instant. Mon cheval est tombé sur le pavé qui était mouillé et s'est fracturé une patte d'en arrière et j'ai dû l'abattre sur les lieux. Suis-je en droit de me faire payer mon cheval par le Département de la Voirie ainsi que les dommages causés à la voiture et quelle ligne de conduite dois-je suivre ?

R. 1. R. A.—La corporation municipale propriétaire d'un chemin que le Ministère de la Voirie entretient ou sur lequel il fait des travaux de construction ou d'amélioration n'est pas responsable des dommages imputables à la faute des employés du Ministère de la Voirie commise dans l'exécution de leurs fonctions ni du défaut d'exécution des obligations imposées à la Province ou assumées par le Ministère de la Voirie, en vertu de quelques dispositions de la présente loi. Cette corporation conserve sur ce chemin ses droits et sa juridiction, soit les restrictions créées par la présente loi, et elle enverse le public à l'égard de ce chemin les règlements que les lois lui imposent, sauf celles de la présente loi lui enlève.

En vertu de la référence susmentionnée contenue à la loi de la Voirie, il faut vous en rapporter au Code Municipal et alors voir si le chemin a été tenu dans l'état requis par la loi, les procès-verbaux et les règlements. Si la corporation municipale est, en défaut vous êtes en droit de vous pourvoir en justice contre elle, mais avant d'instituer vos procédures il vous faut lui donner un avis préalable de quinze jours et les procédures doivent être instituées dans un délai de six mois de la date à laquelle la cause d'action a pris naissance.

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède précieux contre les rhumes, bronchites, coqueluches, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.

NOUS METTONS À VOTRE

DISPOSITION

SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que :

Brochures — rapports — factures — catalogues — en-têtes de lettres — circulaires — enveloppes — factures — etc. etc.

LE SOLEIL LTEE

Département de l'Imprimerie)

Gens de la campagne et du district

FAITES IMPRIMER

"SOLEIL"

Nos prix sont bas !

DEMANDEZ NOS COTATIONS



Texte détérioré

ACHETONS
RURES
RTES
les sortes
plus hauts prix du
la qualité.
os fourrures vertes
rons une offre et
aux jusqu'à votre
prix.
Z ETIQUET-
XPEDITION
nfrew & Co
Québec

plus qu'un délai raisonnable
ne prononcer s'il s'agit d'un
faute apparent.

OLIE.—Q. Mon oncle il y a
a ses propriétés mais je lui
de continuer à les habiter
barges. Dernièrement il
mentale et le médecin m'a
en état de faire quoi
plus de mémoire, etc. J'ai
l'Hospice et, comme il ne
qui lui était dû, j'ai puis les
ur et je les ai données aux
r. Les Sœurs m'ont remis
montant de \$1200.00 et je
le droit d'instituer des pro-
la qu'un seul frère vivant
né d'arranger les affaires
de, s'en occuper. C'est lui,
ui est héritier après la mort
d'un testament fait il y a
je suis l'un des héritiers
r une somme de \$900.00
n'engage à payer les frais
ses. Certaines personnes
pas le droit d'instituer des
it nécessaire de convoquer
mon oncle se refuse à cela
\$1200.00 en question est di-
et que ce neveu n'est pas
impossible de collecter ce
a pas assez d'argent pour
il que le neveu débiteur du
tance au mois de juillet
que cela va nous causer
ce moment-là mon oncle
de santé normale. Si des
lues, est-ce que ce neveu
nir et en supposant que le
urrai-je des frais?

il faut suivre les formalités
faire déclarer votre oncle
mentale et lui faire nommer
re il faudra tenir un conseil
aux dispositions de la loi,
de voir votre notaire qui
aire ou même un avocat
d'instituer des procu-
té de procurer de vos
de votre oncle, car vous
t autorisés de le faire et
durs seraient institués et
vous alléguiez dans votre
certains de votre procu-
s frais.

CHEMIN PUBLIC.—Q.
ne suis rendu au village,
traction animale. Le che-
Département de la Voirie
macadam et le chemin est
aus. De ce chef, les che-
nber à tout instant. Mon
pavé qui était mouillé et
d'en arrière et j'ai dû l'a-
lis-je en droit de me faire
Département de la Voirie
causés à la voiture et
dois-je suivre?
orporation municipale pro-
ne le Ministère de la Voirie
il fait des travaux de con-
tion n'est pas responsable
es à la faute des employés
commise dans l'exécution
légal d'exécution des obli-
provinces ou assumées par le
vertu de quelques disposi-
Cette corporation conserve
et sa juridiction, soit la
présente loi, et elle
de ce chemin les res-
posent, sauf celles
ne augmentation continue
aut vous en rapporter au
voir si le chemin a été fait
loi, les procès-verbaux et
poration municipale est en
de vous pourvoir en jus-
ant d'instituer vos procu-
ner un avis préalable de
ures doivent être institués
is de la date à laquelle la
sance.

MEL
ymel à l'Eucalyptus des
des familles. Remède
s, bronchites, eczémas,
une bouteille chez votre
Livernois et W. Brunet.

MEL
ymel à l'Eucalyptus des
des familles. Remède
s, bronchites, eczémas,
une bouteille chez votre
Livernois et W. Brunet.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Elevage.
Aviculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 3 JANVIER

Frs Fleury.—Numéro 1

Une pensée par semaine

On demandait un jour à un maire d'une de nos villes industrielles et progressives de notre province, sise au milieu d'une région agricole où le sol est très fertile, où jamais encore un cultivateur ait eu à déplorer un manque de récolte complet, grâce au système de culture mixte et familiale adoptée chez nous, de donner à la classe agricole quelques conseils dictés par sa grande expérience des affaires.

Voici en quels termes il s'exprima :

"Me sera-t-il permis de suggérer que les conditions de vie soient, autant que possible, confortables et convenables pour la campagne du cultivateur et que les jeunes gens aient tous les amusements possibles afin de les retenir davantage à la terre.

"Encouragez vos garçons et vos filles à lire, à s'instruire; à adopter les nouvelles méthodes de culture; à emballer les fruits et légumes d'une manière convenable et attrayante; et, surtout, à vendre autant que possible directement vos produits au consommateur en retirant ainsi tout le profit.

"Un autre facteur de progrès réel c'est l'assistance mutuelle que les cultivateurs se doivent donner. Associez-vous à votre voisin, aidez-le et il fera de même. La coopération est la clé du succès."

Au début d'une année il est de coutume de prendre des résolutions. Nous vous livrons ces quelques idées comme sujet de réflexion hebdomadaire. Prenez une seule résolution, si vous voulez, mais soyez-y fidèle. Si vous me permettez de choisir pour vous et si vous ne l'aviez déjà fait, je verrais à m'organiser pour vendre mes produits directement au consommateur afin d'en retirer tout le profit.

Vous retenez que ce n'est pas possible pour vous qui vivez éloigné des marchés. Mais oubliez-vous alors que la coopération agricole a justement été organisée pour permettre aux agriculteurs qui n'ont pas facilement accès aux grands marchés, de les rapprocher du consommateur et de leur épargner les profits que retirent les intermédiaires, bénéfices souvent plus élevés que ce qu'il en coûte pour produire les denrées.

Notes et Commentaires

L'ÉVÉNEMENT publiait ces jours derniers la note suivante :

"Un brave homme de Burlington, Vermont, Kenyon King, membre influent d'une société laitière, a poussé un peu loin l'amour des bêtes en installant un appareil de radio dans son étable. Il veut voir l'effet que produiront sur ses vaches la musique de danse, le drame, les causeries sur des sujets historiques, les discours politiques, les veillées du bon vieux temps et la discussion des problèmes agricoles. Jusqu'à présent les auditrices n'ont pas beaucoup réagi autrement qu'en unissant leurs mugissements aux bruits parasites de l'instrument et le mieux encore obtenu c'est que les discours politiques n'ont pas fait surir leur lait. Les directeurs de postes de radio qui ne connaissent pas encore les goûts de leurs clients voudront peut-être suivre l'exemple du bonhomme Kenyon King en consultant les chiens. Pour ce qui est des chattes il n'y a pas de doute que leurs préférences iraient au jazz."

ET 1935 ?

L'AN nouveau est arrivé, tout frais, tout pimpant, avec son petit air prétentieux. Il semble nous dire qu'il saura mieux que le vieux bonhomme 1934, tout courbé qui fuit devant lui, nous apporter le bonheur et la prospérité.

Depuis 1929, au début de chaque année, il en est très peu qui n'aient osé prétendre que la crise économique avait atteint la limite de sa profondeur, et que nous commençons à remonter la côte.

Bien que l'horizon ne soit pas encore très net, certains nuages se dissipent et nous croyons entrevoir un faible éclairci, sinon celui de la prospérité définitive, du moins il semble que la confiance renaît un peu partout.

Quelques indices nous font croire, en effet, que nous avons passé le tournant dangereux, nous les résumons ici :

L'année 1934, a été meilleure que les trois précédentes. Le mouvement des affaires dit-on est en avance de vingt pour cent.

L'augmentation des rendements industriels est assez notable, soit : 19,6% dans les mines et de 19% pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

En ce qui, a trait à l'embauchage, les chiffres sont aussi rassurants. L'industrie forestière emploie 105% plus d'ouvriers. Les salaires sont meilleurs que l'an dernier. Les mines comptent de même 13% plus d'ouvriers qu'en 1933.

Bien que l'industrie du bâtiment ne se soit pas encore ressaisie du terrible coup de 1929, elle s'est reléguée quelque peu et emploie au Canada, 33% de plus de main-d'œuvre. En fait, les contrats de construction accusent une augmentation de 34% sur l'an dernier.

Dans le commerce on rapporte également augmentation de personnel.

Nos chemins de fer rapportent un tonnage supérieur de 10,7% pour les onze mois de 1934.

Les exportations canadiennes sont passées de 575 millions à 645 millions, et les importations accusent un surplus de 115 millions sur l'an dernier à 504 millions de dollars.

Les prix des produits de la ferme sont, à l'exception du beurre, des pommes de terre et des agneaux, sinon plus élevés du moins pas plus bas que l'an dernier. Le foin commande un prix raisonnable. Si nous nous plaçons au point de vue canadien, il faut bien tenir compte des prix des céréales qui sont en avance sur ceux qui prévalaient à pareille époque l'an dernier. Le blé se vend le double du plus bas prix qu'il atteignit depuis le début des années de bas prix.

Les cultivateurs qui vendent le lait en nature, ne voudraient peut-être pas retourner aux conditions qui leur étaient faites au début de l'année dernière. Les prix établis par la Commission d'Industrie laitière, sont plus équitables pour le producteur.

Nous voulons croire que ce renouveau d'activité dans toutes les branches de l'économie nationale s'accroîtra en 1935.

Que nous réserve l'an nouveau? c'est le gros point d'interrogation. Cependant il y aurait ceci d'intéressant à noter, c'est qu'à la suite de grandes assemblées tenues à Chicago et à Washington, récemment, et auxquelles des autorités agricoles canadiennes ont participé, sur l'invitation du Ministère de l'Agriculture américain, il appert qu'à l'ouverture du Congrès américain, vers le milieu de février qu'il serait proposé que le gouvernement de Washington enlève les droits, pour un certain temps, sur les grains et les fourrages canadiens, ce qui permettrait l'entrée gratuite, d'une quantité considérable de ces produits.

Les hauts tarifs établis par nos voisins nous ont enlevé d'intéressants débouchés. Ce mal du nationalisme économique est devenu très contagieux, depuis la crise, il est universel en ce moment. Il est heureux cependant qu'un peu partout on commence à s'apercevoir de l'erreur commise, à commencer par nos grands voisins des États-Unis, qui sont d'avis qu'il faut souvent mettre de l'eau dans son vin.

L'agriculture et le cuir

Le vieux dicton "il n'y a rien de tel que le cuir" pourrait à bon droit être adopté par l'agriculture canadienne qui, en 1933, a fourni à 88 tanneries canadiennes des peaux qui ont été converties en cuir pour faire des bottes, des souliers, des harnais, des gants, des manteaux, des malles, des sacoches, des porte-feuilles et du cuir vernis. En ce qui concerne ce dernier article, un développement intéressant du commerce international en ces dernières années est que le Canada occupe le premier rang sur le marché anglais pour ses approvisionnements de cuir verni. Un autre détail important est qu'il s'emploie dans les tanneries canadiennes plus de peaux et de cuirs des fermes canadiennes que des

(suite à la page 5)

Alexandre le Grand et nos bêtes à cornes

Alexandre de Macédoine, le plus redoutable guerrier et le plus grand empereur des temps antiques eut la curiosité de voir Diogène le cynique philosophe grec dont tout le monde parlait. Ce Diogène, affichant le mépris le plus absolu des richesses et des convenances sociales, menait volontairement une existence encore plus pauvre que celle du plus misérable des cheminots ou TRAMPS modernes. "Il marchait pieds nus toute la saison, dit l'histoire, dormait sous les portiques des temples, enveloppé dans son unique manteau et ayant pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce." Il aperçut un jour un enfant buvant à une fontaine dans le creux de sa main "cet enfant m'apprend, s'écria Diogène, que je conserve encore du superflu", et il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire.

C'est que ce philosophe professait que la sagesse et le bonheur consistent à vivre selon la nature. A Corinthe, Alexandre-le-Grand, alors dans toute sa gloire, lui demandait s'il désirait quelque chose. "Oui, répondit le cynique, que tu t'ôtes de mon soleil".

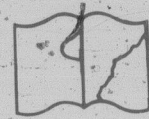
Et le puissant empereur de dire à ces généraux : "Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène".

Nos bêtes à cornes, nos bêtes à crin de laine, à soies ou à plumes, qui, elles, doivent vivre selon la nature, ou dépérir, devraient toute l'année, pouvoir faire à leur manière bien entendu—la même réponse, OTE-TOI DE MON SOLEIL, lorsque leur seigneur et maître vient s'enquérir si elles ne manquent de rien. Mais pour cela il faut que le soleil entre librement à l'étable, à l'écurie, à la basse-cour, etc.—De son côté, le seigneur et maître, contemplant ses bêtes heureuses sous les rayons bienfaisants du soleil, devrait pouvoir dire, un peu comme Alexandre. "Si je n'étais, dans la création, de l'espèce humaine, je voudrais être à la place de ces créatures, sur lesquelles le soleil verse à profusion tout l'hiver sa douce et gaie lumière, et sa reconfortante chaleur.

Notes et commentaires

La province de Québec a reçu un très beau compliment de l'hon.

M. Arthur Roebuck, Procureur-Général et ministre du Travail du gouvernement d'Ontario, qui vient d'avoir une conférence avec l'hon. M. C.-J. Arcand, notre ministre du Travail. M. Roebuck a déclaré : "Québec, qui passait pour une province arriérée sous le rapport de la législation sociale, est en avant d'Ontario dans ce domaine". Il a ajouté qu'il constatait que nous avions dans notre province, sous une forme quelque peu différente, des lois dont il croit nécessaire de doter l'Ontario. Nous recevons très souvent des témoignages flatteurs pour notre province mais jamais on n'a donné une réponse aussi péremptoire à ceux qui prétendent que nos voisins sont plus avancés que nous dans la législation sociale. Ce qu'il y a de plus intéressant c'est que la réponse vient de l'Ontario elle-même.



JANVIER 1935

Le Soleil entre au Verseau le 20, à 6 h. 29 m. du soir.
N.L. le 5, à minuit 20 m. P.L. le 19, à 10 h. 44 m. du matin.
P.Q. le 11, à 3 h. 55 m. du soir. D.Q. le 27, à 2 h. 59 m. du soir.
Durant le mois de janvier, les jours croissent de 1 hr 3 minutes.

D.	Jours	Clr.	FÊTES ET RUBRIQUES	Soleil	
				Lev.	Cou.
3	Jeu	d	Oct. de saint Jean Ap. simple.	7 32	4 11
4	Vend.	r	Oct. de saints Innocents, simple.	7 31	4 12
5	Sam.	b	Vigile de l'Épiphanie, privil. de 2 ^e cl.	7 31	4 13
6	DIM.	b	ÉPIPHANIE du SEIGNEUR, 1 ^e cl. av.	7 31	4 14
7	Lun	d		7 30	4 15
8	Mardi	b		7 30	4 16
9	Mer.	b	Del'Oct. semid.	7 29	4 17

1. Messe basse quotidienne de requiem permise.
La 2^e messe Cœur est pour la Solennité.

On estime que la province de Québec achète de l'extérieur pour \$50,000,000 de viandes, œufs, chevaux, engrais alimentaires de fruits et de légumes. Et d'aucuns parlent de surproduction.

Préparons pour demain une génération meilleure encore que celle d'aujourd'hui, et qui fait l'amour du travail.

(Hon. Ad. GODBOUT.)

Notes et commentaires

Le plus sage des rois, celui que Dieu même avait instruit de sa divine sagesse, Salomon, en un mot, envoyait le paresseux à l'école de la fourmi, celui qui disait de rougir en contemplant sa vigilance.

DANS un rapport publié par le directeur de l'enseignement ménager de la province, M. Alphonse Desilets, B.S.A., enseignement passé sous le contrôle du Département de l'Instruction publique, nous voyons que 22,600 jeunes filles ont fréquenté les écoles d'enseignement ménager et 3,069 dames et jeunes filles ont suivi les cours de couture.

Retournées dans leurs familles, ces ménagères sont appelées à mettre en pratique les enseignements qu'elles tiennent de la formation technique reçue à l'école ménagère.

Si tant d'épouses de cultivateurs chez nous sont réputées comme excellentes collaboratrices de nos fermiers, que dans plus d'une circonstance elles n'hésitent pas à pousser leur homme dans tous les bons mouvements, nous le devons au programme d'enseignement de nos écoles ménagères qui, à l'instar de l'école ménagère-agricole fondée en 1897 à Roberval, Lac St-Jean, par la Ryde Mère Saint-Raphaël, ont formé des femmes en état de faire honneur à leur rôle si digne de gardienne du foyer.

S'ADRESSANT à tous les Canadiens, M. Bennett, dans son message de bons souhaits a dit entre autres choses: "Pendant cinq longues années, vous avez résisté aux furieux assauts de l'adversité. Vous avez enduré de grandes souffrances et des difficultés. Vous avez montré de la patience et un grand courage et vous avez remporté la victoire. La dépression ne vous a pas dominés. Elle a été enrayée. Maintenant, éliminons-la complètement."

Tout ce qu'il y avait à faire dans cette terrible période était de faire face aux tragiques conséquences de ces temps difficiles au meilleur de nos connaissances, suivant les circonstances. Aujourd'hui votre triomphe sur les difficultés et le danger nous permettent de nous attaquer aux causes de ces temps difficiles. L'intégrité indéfectible et l'énergie qui sont le meilleur de notre vie nationale nous procurent cette occasion de corriger les vices de notre société économique dont la dépression a été la preuve certaine.

Donnons-nous la main pour rechercher une plus grande prospérité et rejoignons-nous, parce qu'un Canada uni résolu à adopter les réformes que la sagesse de l'expérience nous enseigne et qui répondent équitablement aux exigences de la démocratie, ne succombera jamais.

Remercions Dieu, et entrons avec foi dans un nouveau chapitre de notre histoire.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

LA VALEUR DES CHOUX-DE-SIAM.

Durant six années consécutives une expérience a été conduite à cette Station, en vue de déterminer la valeur des choux-de-Siam en remplacement d'une partie de la moulée dans la ration des vaches laitières. Les choux-de-Siam étaient servis chaque jour à raison de quatre livres par cent livres du poids des animaux et ils remplaçaient de 40 à 50% de la ration ordinaire de moulée et une moindre quantité de foin.

Les données enregistrées au cours de cette expérience démontrent qu'une tonne de choux-de-Siam a remplacé, en moyenne 214 livres de moulée et 193 livres de foin, lesquels étaient respectivement évalués à \$32.88 et \$6.60 la tonne. La valeur des choux-de-Siam dans l'alimentation était donc de \$4.16 la tonne et en considérant que le coût de production sur la ferme durant ces six années ait été de \$3.06, on réalise donc un profit de \$1.10 par tonne.

Ceci démontre clairement la haute valeur des choux-de-Siam dans l'alimentation des vaches laitières. La connaissance de ces résultats invite, sans aucune restriction, tous les cultivateurs à donner une plus large part d'attention à cette culture et ceux qui peuvent cultiver des choux-de-Siam à leurs propres frais, c'est-à-dire sans engager de main-d'œuvre supplémentaire, doivent donc évaluer la récolte d'après la valeur obtenue dans cette expérience, soit \$4.16 la tonne.

LES BONS GRAINS DE SEMENCE.

Si l'on tend de plus en plus à établir la production animale sur une base économique par l'emploi des grains produits sur la ferme, il devient donc plus urgent d'augmenter la qualité et le rendement de ces récoltes à l'acre. Un des plus rapides moyens d'y parvenir est l'emploi de bons grains de semence puisque l'on récolte toujours ce que l'on sème.

Cette pratique de ne employer que des

grains de semence approuvés est, à juste titre, suivie par le cultivateur qui produit des grains de semence pour fins commerciales; mais il n'y a pas de raison pour n'en pas faire une méthode courante chez tous nos cultivateurs, puisqu'il en coûte si peu pour ce qu'elle rapporte. Il n'y a donc aucune raison d'hésiter à employer une semence choisie, soigneusement criblée et étant de variétés reconnues par nos institutions agricoles. Une façon peu coûteuse de procéder est celle de semer sur parcelle à chaque année une petite quantité de semence enregistrée, laquelle sera cultivée et nettoyée plus attentivement et dont la récolte servira à l'ensemencement des grands champs l'année suivante.

Au cours de la saison de 1934, cette Station obtenait quarante échantillons d'avoine de semence employés chez les cultivateurs et les essayait en comparaison avec huit échantillons de même espèce, mais d'une semence approuvée. Une analyse de ces quarante échantillons révéla qu'avec la semence d'un acre, on semait en moyenne 1,421 grains de mauvaises herbes dangereuses, 8,631 nuisibles et 41,930 grains étrangers utiles. De plus, le nombre d'épis charbonnés était de 16,388 par acre et dans quelques cas le pourcentage de germination n'atteignait que 49 et 50%. Bien que la durée de végétation fut également bonne dans les deux groupes, le rendement des échantillons sélectionnés était de 27.6% plus élevé et le poids au minot de 2.2 livres.

Comme l'on clame de toutes parts que l'envahissement des mauvaises herbes est le plus grand fléau actuel dans la production des récoltes, il semble nécessaire d'agir avec plus de diligence et de précaution à l'avenir.

Errata.—Pour être qualifiée à l'enregistrement supérieur, la truie doit être de race pure, contrairement à ce qu'on mentionnait dans notre dernière lettre qu'elle soit de race pure ou non.

vants: M. l'abbé A. Gagnon, curé de Gaspé, vice-président, M. l'abbé Camille Lebel, chancelier du diocèse, remplit les fonctions de secrétaire, M. l'abbé D. Sévigny, curé de Cap d'Espoir, conseiller avec MM. Maxime Sirois, agent de Colonisation et André Paris, agronome.

A St-Hyacinthe, le vice président est M. l'abbé Eucher Martel, missionnaire diocésain, M. Alexis Beauregard, secrétaire, les conseillers: MM. Raoul Dionne, agronome régional et J.-S. Robert.

Selon M. Vautrin, le rôle des sociétés de Colonisation devrait consister à recruter les éléments les plus aptes à rester sur la terre. Une fois choisis et établis, soutenir ces colons dans le vaste

Notes et Commentaires

champs qui relève de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée.

Nous réussissons mieux à coloniser, en effet, si les candidats que nous décidons à partir pour les régions colonisables, sentent qu'il y a derrière eux quelqu'un qui les supporte et veut s'intéresser à leur sort. C'est là le rôle qu'ont si bien rempli les sociétés de colonisation existantes, ce sont elles qui assureront chez nous la réalisation du vaste projet provincial de colonisation que la Législature approuvera à la prochaine session, en votant les deniers nécessaires à sa mise en application déjà bien commencée.

La tomate fournit un bon exemple du changement qui s'est produit dans l'opinion publique au sujet des denrées alimentaires. Il n'y a pas encore bien longtemps ce fruit était considéré avec méfiance. Aujourd'hui les conserves de tomates et les produits de tomates sont le produit principal des conserveries canadiennes. L'histoire des tomates en boîtes est l'un des exploits épiques du commerce canadien. Il y a dix ans la tomate venait au dernier rang des denrées alimentaires exportées par le Canada. En 1927, l'exportation de conserves canadiennes de tomates ne dépassait guère 300,000 livres. En 1934, il s'est exporté près de 10,000,000 livres à 31 pays différents, dont 18 britanniques. Les Îles Britanniques ont pris à elles seules 9,000,000 de livres. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont les provinces dans lesquelles la production commerciale des tomates pour les conserves et pour la vente à l'état frais offre la plus grande importance. L'étendue totale est d'environ 20,000 acres. La régularité de la demande de la part des conserveries offre également beaucoup d'importance pour ces producteurs qui produisent pour les marchés aux légumes frais, et c'est pourquoi, dit le bulletin sur la Situation Agricole qui doit paraître au commencement de cette année, le producteur s'intéresse vivement à la demande domestique et d'exportation des conserves de tomates et des produits de tomates.

D'un mardi à l'autre

De décembre 1933 à décembre 1934, les classificateurs fédéraux ont classé 1,475,437 boîtes de beurre dont 85.41% de 1^{re} qualité. Ces chiffres se comparent à 1,420,069 boîtes dont 81.38% pour 1933.

De novembre à novembre, la production du beurre canadien accuse une augmentation sur l'an dernier, de 7%. Québec figure avec une augmentation de 8.7%. Il y a diminution dans deux provinces: l'Île Pr.-Edouard et la N.-Écosse, soit 12.9 et 6% respectivement.

Faisons

Par HENRI LACOUR

Drôle de sujet pour un art mon ami Girard des clubs éleveurs qui me l'a inspiré, visitant les jeunes du comté Ces visites, ne croyez pas font à la grosse. On ne se contentait de saluer la famille, de la te quelques conseils. M. Une fois ces civilités remplies à l'étable. Le petit revient le soin du veau nouveau. Sommes-nous en présence d'un animal propre et bien dressé concurrent aura des bonnes ce le cas contraire? Il se ferra beignes par le propagandiste avant de se quitter, nos v d'accord. Le jeune a promis mieux et nous d'être plus lib distribution des points po soient mérités. Reconnais visites valent leur pesant qu'elles nous permettent de ligement notre cultivateur et de lui donner sur place tions pratiques de la science. Avec tout ça, je suis sûr. J'y reviens pour des ravages qu'ils causent et la détruire.

Ces parasites en effet sont à la santé du troupeau. Succ pour la plupart, ils proviennent de manganèses, des irritations des cuisses et les flancs. Les petites bêtes étant très propres qu'une bonne mère pour naissance en l'espace de 100 près de cent vingt mille ré sans dire que leurs ravages sont tés d'autant.

Scientifiquement parlant, sont dotés de différents nor grand pou du bœuf s'appelle topinus Erysternus" et son petit pou a ce joli nom si facile "Thuchadectes Scalaris". beau la science! Arrête, vous avec raison. Aussi laissez-les savant aux vrais con

indiquer le plus simple

faire une guerre efficace aux

Prévenir d'abord et ensuite en quoi consiste cette lutte effrontés qui font passer t vais quarts-d'heure à nos centes. Ne sait-on pas qu'ils fils de la malpropreté? A b franchissage à la chaux fa une fois l'an à l'époque c morte qui suit les semences la fenaison, contribuera à hôte indésirables, d'établ tiers-généraux dans nos éta t-y "bon" de la chaux dem non-convaincus? Certaine de désinfectant et ça ne co

Ce qui la rend apprécia c'est la ténacité qui tue, brûle l n'indies lesquels se loge fepdillements du bois, dans des séparations attendent moment favorable pour ger

Au passage, voici une fo de chaux, comme désinfe mandée par mon ancien p construction rurale, M. Beaudoin, que je salue comme curé de Ste-Philom 20 lbs de chaux vive, 3 lb 1 lb d'alun; éteignez la c chaude. A chaque seau de ajoutez une cuillerée de d base de goudron (créolin et une fois cette recette



LES POUX !

Faisons-leur la guerre

Par HENRI LACOURSIERE, B. S. A. District agronomique No 4.

Drôle de sujet pour un article! C'est mon ami Girard des clubs de jeunes éleveurs qui me l'a inspiré, imposé en visitant les jeunes du comté de Lévis. Ces visites, ne croyez pas qu'elles se font à la grosse. On ne se contente pas de passer saluer la famille, d'y glisser à la hâte quelques conseils. Mieux que ça. Une fois ces civilités remplies, nous filons à l'étable. Le petit gars, à qui revient le soin du veau nous accompagne. Sommes-nous en présence d'un animal propre et bien développé, le concurrent aura des bonnes notes. Est-ce le cas contraire? Il se fera passer les beignes par le propagandiste. Mais avant de se quitter, nos violons sont d'accord. Le jeune a promis de faire mieux et nous d'être plus libéral dans la distribution des points pourvu qu'ils soient mérités. Reconnaissons-le. Ces visites valent leur pesant d'or parce qu'elles nous permettent de suivre intelligemment notre cultivateur de demain et de lui donner sur place les applications pratiques de la science agricole. Avec tout ça, je suis loin de mes poux. J'y reviens pour démontrer les ravages qu'ils causent et la façon de les détruire.

Ces parasites en effet sont nuisibles à la santé du troupeau. Suceurs de sang pour la plupart, ils provoquent des démangeaisons, des irritations sur le dos, les cuisses et les flancs. De plus ces petites bêtes étant très prolifiques puisqu'une bonne mère, pou peut donner naissance en l'espace de trois mois à près de cent vingt mille rejetons, il va sans dire que leurs ravages sont augmentés d'autant.

Scientifiquement parlant, ces insectes sont dotés de différents noms. Ainsi, le grand pou du bœuf s'appelle "Haematopinus Erythraeus" et son parent le petit pou a ce joli nom si facile à retenir: "Thuchadectes Scalaris". Que c'est beau la science! Arrêtez, arrêtez direz-vous avec raison. Aussi laissant ce langage savant aux vrais connaisseurs de la science, mieux vaut en l'occurrence indiquer le plus simplement comment faire une guerre efficace aux poux.

Prévenir d'abord et ensuite agir, voilà en quoi consiste cette lutte, contre ces effrontés qui font passer tant de mauvais quarts-d'heure à nos bêtes innocentes. Ne sait-on pas qu'ils sont des fils de la malpropreté? Alors, un bon blanchissage à la chaux fait au moins une fois l'an à l'époque de la saison morte qui suit les semences et précède la fenaison; contribuera à empêcher ces hôtes indésirables, d'établir leurs quartiers-généraux dans nos étables. "C'est-t-y bon" de la chaux demanderont les non-convaincus? Certainement, ça sert de désinfectant et ça ne coûte pas cher. Ce qui la rend appréciable, c'est sa efficacité qui tue, brûle les germes de poux, les quels se logeant dans les fentes du bois, dans les rugosités des séparations attendent en spores le moment favorable pour germer.

Au passage, voici une formule de lait de chaux, comme désinfectant, recommandée par mon ancien professeur de construction rurale, M. l'abbé Ed. Beaudoin, que je salue aujourd'hui comme curé de Ste-Philomène: Prenez 20 lbs de chaux vive, 3 lbs de gros sel, 1 lb d'alun; éteignez la chaux à l'eau chaude. A chaque seau de lait de chaux, ajoutez une cuillerée de désinfectant à base de goudron (créoline, zénoleum), et une fois cette recette préparée, ne

vous gênez pas pour en faire bénéficier l'intérieur de vos étables.

Si, malgré ces précautions, les poux se sont installés en maîtres sur le corps des animaux, il ne faut pas être bon prince. Une guerre à mort est le seul moyen de débarrasser le troupeau de cette vermine. Pas besoin de fusil. Il s'agit tout simplement, d'après le Frère Isidore de laver le corps de l'animal, tondue au préalable, avec une décoction de tabac ainsi composée: 1 lb de tabac à fumer (ou déchets de tabac) et 3 gallons d'eau. Ne pas oublier de faire bouillir le tout pendant une demi-heure. On fera un premier lavage qui sera suivi d'un autre après cinq ou huit jours. Autre point. Par mesure de prudence, il importe, après ces applications, de ne pas exposer les animaux aux courants d'air. On y parviendra en les recouvrant comme il faut de sorte qu'ils seront protégés contre les refroidissements.

Pour celui qui ne voudrait pas se "badrer" de préparer cette solution, il pourra se procurer à la Coopérative Fédérée, pour la modique somme de .75 cts, une boîte (2 lbs) de "Dri-Xill". C'est un produit spécial et même merveilleux pour détruire les poux des vaches, des cochons (il faut bien les appeler par leur nom) des chevaux, et même ceux des poules.

Voilà, grosso modo ce que l'on peut écrire au sujet des poux. Connaître leurs méfaits, c'est déjà bien, mais les enrayer c'est encore mieux. Au cultivateur d'agir en conséquence! Il y va de la santé du troupeau, et de la bourse du cultivateur. Car à quoi sert au cultivateur d'élever et même d'acheter du bon et beau bétail, s'il le laisse manger par les poux pour lesquels il n'y a pas encore de débouchés.

Pissenlit, luzerne et superphosphate

Le pissenlit fait beaucoup de tort aux luzernières dans l'ouest canadien. Peut-être ne cause-t-il pas pour le moment, bien des inquiétudes à nos cultivateurs, cependant il est intéressant de savoir comment là-bas on a eu raison de cette herbe dommageable. Un récent communiqué d'Ottawa que nous reproduisons ici intéressera ceux qui cultivent la luzerne, cette légumineuse si précieuse sur une ferme pour l'alimentation économique du bétail.

Le pissenlit, qui est très gênant dans les champs de foin et les pâturages permanents, est une mauvaise herbe redoutable pour le cultivateur qui pratique l'irrigation. L'aspect le plus alarmant peut-être du problème du pissenlit dans l'Ouest du Canada est la rapidité avec laquelle il se propage dans les champs de luzerne, dans les districts depuis longtemps irrigués. Beaucoup de ces champs, dit M. A. E. Palmer, de la Station expérimentale fédérale de Lethbridge, Alberta, étaient tellement infestés que la luzerne paraissait avoir presque complètement disparu, et il a fallu les labourer à nouveau et y semer d'autres récoltes.

Les cultivateurs ont cru d'abord que les vieux champs qui étaient en luzerne continuellement depuis dix ans ou plus étaient les seuls où le pissenlit s'introduisait, que les plants de luzerne disparaissaient graduellement avec l'âge et que ceux du pissenlit prenaient leur

L'Industrie laitière à l'étranger

CULTURE LAITIÈRE DANS L'INDE (THE DAIRY)

Le Gouvernement de l'Inde a décidé de travailler au développement de la production du lait dans l'Inde, et il a affecté à cet objet une somme de Rs. 5 lakhs (environ 200,000 dollars) pour établir une beurrerie à Anand, Présidence de Bombay, pourvoir à un laboratoire bien outillé à Bangalore, et établir de grandes fermes à bétail près de Bangalore.

A Anand, on fait des recherches systématiques sur les problèmes pratiques de l'industrie laitière, en se servant du lait produit par des vaches indiennes et des buffalos. On fera également des recherches sur les principaux produits laitiers comme le beurre, le ghee, le lait en nature, le lait condensé, le lait en poudre, et la fabrication de la crème glacée avec le lait des villages, pour voir le meilleur moyen de préparer ces produits à la fabrique.

Au laboratoire de Bangalore on se propose de faire des recherches sur les propriétés physiques et chimiques des laits, et leur réaction aux différentes formes de traitement dans les conditions indiennes. Il existe déjà un Institut d'industrie laitière à Bangalore qui s'occupe des travaux de recherches sur le développement d'espèces laitières.

A l'Institut d'industrie laitière de Bangalore les étudiants reçoivent une excellente formation. Ce sont eux qui dirigent entièrement tous les départements. Les cours d'instruction donnés pourvoient à une formation pratique intense. Il y a trois cours différents: le cours de diplômé en industrie laitière de deux ans, le cours post-gradué de 15 mois, et le cours abrégé de renouvellement de trois mois.

Par ce projet d'expansion, on se propose d'assurer une production continue de produits laitiers de bonne qualité.

CONSOMMATION DU LAIT EN FRANCE (THE DAIRY)

Le rapport de la Compagnie laitière moderne, à Lyon, montre que la consommation des produits laitiers n'a

cessé de croître en ces dernières années, en France. Le chiffre de 1913 était de 34,899,000,000 livres et il s'élevait, en 1933, à 39,534,000,000 livres.

Prix du beurre en Hollande (The Primary Producers' News)

Le surplus de beurre destiné à l'exportation a tellement augmenté que le Gouvernement Hollandais a décidé de réduire le subside du lait en 1935, et a ordonné l'abatage de 150,000 vaches laitières. Cette viande sera mise en boîtes et vendue aux chômeurs, à prix réduit, ou distribuée gratuitement aux familles qui sont dans la détresse. Le nombre de vaches dont l'élevage est autorisé sera réduit de 50,000.

La consommation du beurre dans les Pays-Bas en 1933 est évaluée provisoirement à environ 125,440,000 livres.

La consommation du beurre augmente aux Etats-Unis

A en juger par les chiffres publiés par le Ministère de l'Agriculture, il y a eu jusqu'ici une augmentation très marquée dans la consommation du beurre, cette année (10 mois) se montant à environ 47,000,000 de livres de plus que l'année dernière, soit 3.4 pour cent. C'est là un progrès encourageant même en ces temps de crise. C'est un chiffre un peu plus grand que l'accroissement normal de la population. On peut se demander cependant si ces chiffres sont tout-à-fait exacts. Ils sont basés sur cette supposition que les chiffres indiquant la consommation de 1933 (1,393,000,000 livres) ne comprennent pas les stocks qui ont été vendus par la corporation Darger, et qui peut-être n'étaient pas entièrement utilisés au moment où ce rapport a été présenté. Ce chiffre comprend les achats du secours fédéral pour 1934 qui se montent peut-être à 25 pour cent de l'excédent total de 1934 sur 1933, mais les achats de secours qui ont été faits en 1933 sont également compris. La production de 1934 accuse une diminution de 5.9 pour cent sur celle de 1933 (dix mois). La sécheresse a joué un rôle assez important dans cette diminution.

Quantités de beurre de beurrerie et de fromage américain entreposées aux Etats-Unis au 1er décembre. (U. S.) Department of Agriculture.

	1er décembre 1933 livres	1er décembre 1934 livres	1er déc. Moyenne de 5 ans livres
Beurre de beurrerie	138,166,000	81,023,000	83,455,000
Fromage américain	85,146,000	95,780,000	73,199,000

place. Une enquête a permis de constater cependant que les plants de luzerne étaient encore là, dans la plupart des endroits, mais qu'ils ne faisaient qu'une maigre pousse. On a constaté également que la luzerne paraissait souvent manquer de vigueur, même là où il n'y avait pas de mauvaises herbes. Les vieilles luzernières étaient particulièrement infestées mais beaucoup de celles qui n'étaient ensemencées que depuis trois ou quatre ans étaient déjà très contaminées. Cependant, dans presque tous les cas, les champs de ce genre avaient été en luzerne pendant un certain nombre d'années puis labourés, ensemencés d'autres récoltes pendant quelques années et réensemencés en luzerne. Ceci indique très clairement que la culture répétée de la luzerne pendant un certain nombre d'années avait rendu le sol impropre à porter cette récolte, que la présence du pissenlit n'était qu'un facteur secondaire.

L'application de fumier en couverture a fait du bien à la luzerne sur la Station

de Lethbridge, mais n'a pas réussi à tenir les pissenlits en échec. Au printemps de 1931, un champ où la luzerne était très chétive et où les pissenlits étaient devenus bien établis, a été traité avec 100 livres de superphosphate triple à l'acre, incorporé au sol à une profondeur d'un demi-pouce environ avec un semoir à engrais; une bande de terrain a été laissée non fertilisée comme témoin. L'engrais n'a paru exercer aucun effet sur la première coupe de foin. Par contre, il y a eu un effet surprenant sur la deuxième coupe. La pousse chétive avait été remplacée par une récolte épaisse de foin, qui étouffait complètement les pissenlits.

Pendant trois ans la luzerne a maintenu sa vigueur; les pissenlits sont encore là mais ils ne font qu'une pousse grêle. D'autres champs, traités également au phosphate, se sont comportés de la même façon et il est maintenant évident qu'avec une bonne fertilisation la luzerne tient les pissenlits en échec, comme elle le fait pour la plupart des mauvaises herbes.



L'alimentation des porcs après le sevrage

Par J.-R. PELLETIER, M. Sc. asst. régisseur, Station expérimentale St-Anne de la Pocatière, Qué.

Lorsqu'une truie est destinée à élever deux portées par année, les porcelets devraient être sevrés à l'âge de 7 semaines; mais si elle n'en donnait qu'une, ou si le lait écrémé manquait, il vaudrait mieux les sevrer à 10 semaines. La période de sevrage constituant l'époque critique de l'engraissement, il est nécessaire d'entraîner les porcelets à la moulée alors qu'ils sont encore à la mère. Dans un coin de la loge, où seuls les porcelets ont accès, on servira dans un petit auget soit de l'avoine ronde ou un mélange de moulée d'avoine finement saccée et du gruau. Pour prévenir l'anémie qui est une maladie courante, on ajoutera des galettes de gazon arrosées d'une solution contenant de l'oxide de fer, à raison d'une cuillerée à thé dans une pinte d'eau.

Durant les deux premières semaines qui suivent le sevrage les cochons doivent être soignés 5 ou 6 fois par jour avec une ration de 2 parties d'avoine finement moulue, 1 moulée d'orge et 1 moulée de blé ou gru. S'il n'y a pas de lait écrémé il faut y suppléer avec des déchets d'abattoirs (tankage) à raison de 7 ou 8% du poids de la moulée. L'huile brute de foie de morue donnée à raison d'une once par porc à chaque jour corrigé les maux de pattes et hâte la croissance particulièrement à cette époque.

Quand les cochons sont destinés à la production du bacon et qu'ils ont surmonté favorablement les revers du sevrage, deux méthodes d'alimentation peuvent être suivies. La première consiste à servir à satiété une ration complète et balancée afin de hâter l'engraissement et par là l'expédition à bonne heure sur le marché alors que les prix sont élevés.

Un tel système est bon en autant que les rations sont convenables telles que

celles qui sont faites de 5 parties de moulée d'avoine, 1 d'orge, 2 de blé ou gru et 9% de "tankage" ou 3 livres de lait écrémé par chaque livre de moulée et servies durant le premier mois. A mesure que les cochons vieillissent, les quantités de moulées d'orge et de blé sont augmentées quand la quantité d'avoine est réduite au point où au quatrième mois la ration est composée de 5 parties d'orge, 2 d'avoine et 3 de blé ou gru. La quantité de lait ou de "tankage" est aussi réduite lentement afin de ne servir au dernier mois qu'une livre de lait ou 5% de "tankage". Durant toute la période d'engraissement le supplément minéral de 25 livres farine d'os, 50 chaux broyée finement moulue, 23 gros sel et 2 oxide ferreux est ajouté à raison de 3% de la moulée. Du foin vert de trèfle, luzerne ou navette, en quantité limitée, est recommandable excepté durant le dernier mois. En suivant une telle procédure durant les trois dernières années, les cochons de cette Station qui furent expédiés à Montréal ont été classés 90% "Selects".

La seconde méthode, quoiqu'elle ne permette pas de produire ni de vendre aussi avantageusement, convient bien au cultivateur qui dispose d'un bon pacage et d'une faible réserve de grains, puisque les cochons seront ainsi gardés au pacage durant 3 ou 4 mois et recevront une quantité limitée de moulée. Dans un tel cas, il est bon de leur donner de l'eau fraîche en abondance, de l'ombre et un bon pâturage de trèfle, luzerne ou navette. La ration supplémentaire recommandée est celle de 6 parties moulée d'avoine, 3 d'orge et 1 de "tankage". Afin d'obtenir un meilleur finissage des cochons, il faut nécessairement augmenter la part d'orge avec l'âge des cochons et les garder à l'intérieur durant les trois dernières semaines d'engraissement.

L'agriculture et le cuir

(Suite de la page 2)

pays étrangers, les peaux des bovins canadiens représentaient 72 pour cent du total des peaux de ce genre employées en 1933. Le poids total des peaux de bovins se montait à 63,867,012 livres, celui des peaux de veaux et de chevreaux à 12,510,117 livres et celui des peaux de moutons à 3,621,303 livres. En enrayant les ravages des hypodermes et d'autres fléaux, les autorités agricoles fédérales, provinciales et locales, sauvent tous les ans un nombre de plus en plus grand de peaux de bovins pour l'avantage des cultivateurs. Une augmentation a été notée en 1933 dans la quantité de peaux et de cuirs employés et dans les prix payés par livre, mais le résultat d'une enquête entreprise par le Conseil National des Recherches fait voir qu'au bas minimum 50 pour cent des cuirs canadiens produits en 1930 étaient endommagés par des trous de larves, causant ainsi une dépréciation d'au moins \$700,000 sur la valeur des cuirs ouverts pendant l'année.

Une jeune bambin est enseveli, sous un tunnel de neige, à Rivière-du-Loup.

Laval Lapointe, âgé de onze ans, est mort, enseveli sous le tunnel de neige qu'il venait de creuser avec son frère Jean-Charles, âgé de 13 ans. Celui-ci a vu la mort de près, mais heureusement, un passant l'a aperçu et l'a sorti de sa dangereuse position.

Les deux frères, enfants de M. Alfred Lapointe, de Rivière du Loup, s'étaient construits un fort de neige qu'ils rendirent accessible en creusant un profond tunnel, sous plusieurs pieds de neige. Samedi, au moment où ils rampaient sous le tunnel, la neige s'effondra. Jean-

Charles, heureusement, avait la tête hors de la neige et il pouvait respirer.

Pendant de longues heures, les garçons restèrent dans cette position, le plus jeune mourant d'asphyxie sous la neige. Un passant vit enfin la tête de Jean-Charles émergeant de la neige. Il le retira de sa position avec grande difficulté, l'enfant ne pouvant plus s'aider en aucune manière. Il avait une partie du corps gelé. Laval était mort depuis longtemps lorsqu'on retira son cadavre.

Les soldats protégeront les voteurs au plébiscite de La Sarre.

D'un mardi à l'autre

Pour le fromage les chiffres sont de 1,023,273 boîtes dont 95.53% de 1ère qualité, à comparer avec 1,171,034 dont 94.87% de 1er choix.

Durant 7 mois, de janvier à octobre, nos exportations de beurre se sont élevées à 284,300 lbs évaluées à \$65,450. Durant la même période de l'année précédente elles avaient été de 3,716,300 lbs de beurre représentant \$686,237.

Au chapitre du fromage, les chiffres sont de 42,122,000 lbs représentant \$4,435,275, pour 1934, de janvier à octobre, contre 52,291,400 livres évaluées à \$5,750,717, en 1933.

Selon le rapport final des stocks de beurre et de fromage sur tous les points du Canada au 1er décembre 1934; il y aurait au pays, 41,110,179 lbs de beurre de beurrier soit 41.3% de plus qu'à la même date en 1933. Il faut tenir compte également du beurre de laiterie, qui accuse un surplus de 55.7% sur les stocks qu'il y avait à même date, en 1933.

Les stocks de fromage à la même date dépassent ceux de l'an dernier de 7.7% à 17,884,114 lbs au 1er décembre 1934.

Les journaux rapportent une nouvelle parue dans un quotidien anglais de Montréal, à l'effet que M. C. Houde, maire de la Métropole serait candidat indépendant aux prochaines élections fédérales que nous aurions sûrement en 1935.

Un nouveau deuil pour la Législature M. Georges Dansereau, député provincial du comté d'Argenteuil, élu en 1927 est décédé au cours de la semaine dernière. Lorsque les députés se réuniront à Québec, pour la session qui commencera dans quelques jours, ils constateront que la mort a fauché assez remarquablement dans les rangs de la députation provinciale. Si nous ajoutons aux décès plusieurs nominations faites durant l'année, les sièges vacants sont assez nombreux.

Montréal a été aux prises avec une forte tempête de neige. Il est tombé plus de six pouces de neige, en quelques heures. Le vent et la neige n'ont pas oublié non plus l'excellente hospitalité de notre bonne vieille cité de Champlain, où les bons "pelleteux" ont fort à faire depuis quelques semaines.

Des expatriés de la région Sarroise reviennent dans leur petite patrie afin de prendre part au plébiscite qui décidera si cette région minière actuellement sous la garde d'une police internationale, passera en territoire allemand ou français.

Autrefois un dépoulement de la population juive vit accourir de tous les coins de la Judée une foule à Bethléem. Il en est résulté, vous savez quoi, la naissance d'un Rédempteur pour l'humanité.

Le plébiscite de la Sarre nous ménage-t-il une paix définitive entre deux nations qui n'entretiennent vraiment pas une amitié des plus tendres entre elles, ou bien le déclenchement d'un conflit. Prions pour que la parole du Souverain pontife soit exaucée: "Que le Seigneur sévisse contre les nations qui souhaitent la guerre."

La province d'Ontario, d'après son premier ministre, entre dans la nouvelle année avec beaucoup de confiance. Ce serait la dernière année où l'état des recettes et des déboursés de cette province accuserait un déficit.

La mort a séparé M. et Mme Georges Bergevin, natifs de St-Martin, Qué., à une demi-heure d'intervalle, hier.

Mme Rose-Anna Bergevin, âgée de 57 ans, mourut subitement chez elle quelques minutes après avoir appris que son mari, âgé de 63 ans, était mort à l'hôpital de Burbank, trente minutes auparavant.

Le couple laisse deux fils et deux filles.

Bon signe. Du 17 au 28 décembre 1,400,000 lettres sont passées par le bureau de poste de Québec, ce qui représente une augmentation de 150,000 sur l'an dernier. Le nombre des colis a aussi été beaucoup plus considérable. Il faut s'en réjouir, car c'est là un signe de plus grande prospérité, en songeant aussi aux employés qui ont dû travailler double pour nous assurer un service parfait.

Mme Georges Boutin, de St-Charles de Bellechasse, rang Hétrière, a été tuée par un boeuf devenu furieux. S'étant rendue à l'écurie pour soigner le troupeau, en l'absence de son mari, elle fut victime de ce terrible accident. Ce boeuf, dans la soirée que des voisins s'étaient rendus au domicile de la victime, qu'ils ne trouvèrent personne à la maison. Ils se rendirent alors à l'étable où ils pensaient trouver leur voisin. Mme Boutin, gisait sur le plancher de l'écurie, sans vie et le corps horriblement mutilé. Le boeuf, encore furieux, semblait les défier, et pour tirer le cadavre de l'écurie, ils durent appeler d'autres voisins et s'armer de barres de fer pour se prémunir.

La Grande-Bretagne est à préparer un pacte général de sécurité, en Europe, groupant toutes les puissances continentales en 1935 à la cause de la paix. On prétend, dans les cercles diplomatiques que cette initiative a des chances de réussir. Ce plan garantirait l'indépendance de l'Autriche et permettrait de résoudre, d'une façon satisfaisante, la vieille hostilité franco-allemande et régler la controverse entre la Yougoslavie et la Hongrie.

C'est le 23 du mois courant que les actionnaires de la Banque du Canada se réuniront à Ottawa, pour procéder à l'élection du Conseil d'administration de notre banque centrale. Seuls pourront voter les actionnaires qui auront complété, au 2 janvier, le paiement de leurs actions.

Le sang coule encore au Mexique, dans les rangs des catholiques. Quatre hommes et une femme sont abattus à coups de fusil au sortir de la messe par un groupe de manifestants des "chemises rouges" qui dénonçaient Dieu et l'Eglise. Et on nous dit qu'il n'y a pas de "sans Dieu".

Des statistiques qui viennent d'être compilées révèlent que la population du Canada, est actuellement de 10,335,000 âmes, ce qui représente une augmentation de 185,000 sur le total de l'an dernier à pareille date. Cette augmentation s'est accomplie en dépit des entraves mises à l'immigration depuis quatre ans, ce qui indique que la population est de plus en plus essentiellement canadienne de naissance.

Encouragez nos Annonceurs

SECTION FEMININE

Enq

QUELS LIVRES, REVUES, ETC., VOUS LISEZ-VOUS? OÙ VONT VOS PRÉFÉRENCES? SUR QUOI LES BAS-LES? COMMENT LISEZ-VOUS?

Quels livres, revues, etc., vous lisez?

a) Livres traitant de philosophie, sociologie; histoire; littéraires de caractère érudite, familial, social, turiers, etc.; mélanges; récits de voyages, etc.

b) Revues étrangères artistiques (musique, arts) d'éducation familiale; domestique; de sciences; de sport; de genres de livres revues ou raires;

c) Journaux étrangers indépendants ou de nouvelles à sensation?

Les réponses à cette enquête se feront en soulignant le genre de livres revues ou vous lisez.

De ces livres, revues, etc., citez quelques-uns de vos préférés.

Titre:
Auteur:
Collection:
Prix:
Abonnement:
Editeur:

Titre:
Auteur:
Collection:
Prix:
Abonnement:
Editeur:

III
SUR QUOI BAS-LES? PRÉFÉRENCES? Dans ces livres (revues ou journaux) citez quelques-uns de vos préférés.

Le bulletin

Comme ses devanciers, ce bulletin contient en ses huit pages des articles de fond et plus intéressants tous les jours et collaboratrices de nos ligues, toutes les ligues, toutes les œuvres, toutes les œuvres.

En voici le sommaire:

1.—Sympathies à S. Cardinal Villeneuve, Laval de la L.C.F., Veuve, Mlle G. Lefavre, etc.

2.—La formation des ouvrières d'action, l'Evangile et les auteurs, l'abbé Donat Fréche, Cathédrale, les Trois-Rivières.

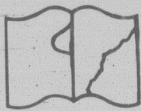
3.—L'Action Catholique, Diocèse de Québec, 1er octobre. Mlle Jeanne Tardif, générale du Comité de section féminine.

4.—Les lectures: Ce livre, Madame Léand, présidente diocésaine L.C.F.

5 et 6.—Rapports des sections.

7.—Le Coin des Jeunes Gardes.

8.—Bulletin d'enquêtes.



SECTION FEMININE

Enquête sur les lectures

QUELS LIVRES, REVUES OU JOURNAUX LISEZ-VOUS?
OÙ VONT VOS PRÉFÉRENCES?
SUR QUOI LES BASEZ-VOUS?
COMMENT LISEZ-VOUS?

Quels livres, revues ou journaux lisez-vous?

a) Livres traitant de: religion et piété; philosophie, sciences et arts; sociologie; histoire; littérature; livres-romans de caractère évangélique, historique, familial, social, sentimental, aventuriers, etc.; mélanges; biographies; récits de voyages, etc.

b) Revues étrangères ou du pays artistiques (musique, peinture, beaux-arts) d'éducation familiale; d'économie domestique; de science agricole; de modes; de sport; de cinéma; organes d'œuvres sociales ou de sociétés littéraires;

c) Journaux étrangers ou du pays: indépendants ou de partis; d'idées ou de nouvelles à sensation?

Les réponses à cette première partie se feront en soulignant d'un trait le genre de livres revues ou journaux que vous lisez.

De ces livres, revues ou journaux, citez quelques-uns de vos préférés:

Titre:
Auteur:
Collection:
Prix:
Abonnement:
Editeur:

Titre:
Auteur:
Collection:
Prix:
Abonnement:
Editeur:

III
SUR QUOI BASEZ-VOUS VOS PRÉFÉRENCES? Est-ce parce que ces livres (revues ou journaux):

a) éclairent votre intelligence et forment votre âme; vous élèvent ou satisfont votre curiosité?

b) décrivent la vie familiale, protègent la foi conjugale, condamnent le divorce?

c) Vous parlent de votre milieu, de votre pays, de votre temps ou parlent d'autres milieux, d'autres pays et d'autres temps?

d) vous proposent de beaux exemples?

e) vous aident à élever vos enfants: à former vos élèves?

f) vous font oublier la vie réelle et ses soucis?

g) vous récréent ou vous attristent?

h) vous renseignent loyalement ou sont de votre parti?

Répondez en soulignant comme pour les réponses à la première partie du questionnaire.

IV
COMMENT LISEZ-VOUS?

a) Prenez-vous des notes? Faites-vous des fiches indiquant le passage à relire et toutes les références s'y rapportant: Titre, auteur.

b) Consultez-vous l'abbé Bethléem dans la REVUE DES LECTURES ou vous laissez-vous guider, par quelqu'un d'autorisé, dans le choix de vos livres, revues ou journaux?

Encore ici, répondez en soulignant comme dans la 1ère et la 3e partie du Questionnaire.

Signature: (pseudo)

Adresse:

Age: Profession: ou occupation:

Adressez ce bulletin d'enquête à

LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE
105, Ste-Anne, Québec.

Pour plus amples renseignements, relisez "L'Action Catholique" des 17 et 24 mars, (Page du Foyer).

Le bulletin de la Ligue Catholique féminine

Comme ses devanciers, ce numéro 23 contient en ses huit pages, plusieurs articles de fond et plusieurs rapports qui intéresseront tous les collaborateurs et collaboratrices de la Ligue, toutes les liguesuses, toutes les femmes d'œuvres, toutes les ouvrières d'action catholique.

En voici le sommaire:

1.—Sympathies à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, La Nouvelle Croisade de la L.C.F., Vœux de Bonne Année, Mlle G. Lefavre, Présidente générale.

2.—La formation des Liguesuses et des ouvrières d'action catholique par l'Evangile et les auteurs spirituels, M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la Cathédrale, les Trois-Rivières.

3.—L'Action Catholique Féminine—Diocèse de Québec, Les Congrès du 24 octobre. Mlle Jeanne Talbot, Secrétaire générale du Comité Central Permanent, section féminine.

4.—Les lectures: Ce que nous devons lire. Madame Léandre Lippens, présidente diocésaine L.C.F., à Montréal.

5 et 6.—Rapports des Comités Diocésains.

7.—Le Coin des Jeunes: Les Avant-Gardes.

8.—Bulletin d'enquête sur les lectures.

Conseils de la ménagère

Soupe au fromage et aux pommes de terre

- 3 pommes de terre moyennes
- 2 tasses d'eau bouillante
- 2 à 3 tasses de lait
- 1 oignon tranché
- 3 cuillerées à soupe de beurre
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 pincée de poivre
- 1 tasse de fromage râpé
- 1 cuillerée à soupe de persil haché.

Faites cuire les pommes de terre dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Faites passer par un tamis. Mesurez le liquide et ajoutez suffisamment de lait pour faire quatre tasses. Faites chauffer avec la tranche d'oignons. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et les assaisonnements. Ajoutez graduellement le mélange de pommes de terre, après avoir enlevé l'oignon. Faites cuire 3 minutes. Ajoutez le fromage et battez jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Saupoudrez le persil sur la soupe avant de servir.

Chronique de la Crèche
NOTRE CONCOURS

Grande nouvelle! Déception pour les plus pressés. Encouragement pour les retardataires; la période de concours est prolongée jusqu'au prochain avis qui paraîtra dans les journaux.

Nous avions peur à la Crèche d'avoir importuné le public et nous étions contents de terminer la sollicitation à concourir. Erreur de psychologie! Le public ne fait que commencer à concourir. Il proteste de toutes parts; sous forme sérieuse ou badine, les représentations comportent cinq ou six arguments qui forcent le renversement de notre décision.

—Vous devriez savoir que, ce n'est pas l'été qu'on s'adonne aux casse-tête. Voyez-vous des gens s'astreindre aux mots croisés, l'été?

—Votre concours est intéressant mais difficile; il faut, pour le faire, la saison du recueillement, la soirée tranquille d'automne ou d'hiver. On allait y prendre goût quand vous nous interdisez d'y prendre part.

—Est-ce bien de l'argent que vous voulez? Vous alliez toucher le double de ce que l'été et la campagne vous ont apporté. Essayez seulement l'hiver et la ville, vous verrez. La vogue, l'engouement allaient justement commencer. On en parlait dans tous les salons et les dix sous allaient affluer chez T.-D. Dubuc, chez Jos. Côté, à la Crèche même, partout où vous aviez consigné de formules officielles. Qu'avez-vous donc pensé?

—Ceux qui ont concouru ne veulent pas seulement tel ou tel prix. Ils veulent aussi la charité; ils veulent le soulagement des délaissés; celui qui donne dix sous ou une piastre, serait désempoigné d'être seul à donner dix sous ou une piastre, même s'il gagnait un prix de \$100.00. Il aurait honte, il trouverait qu'il vous exploite. Au contraire, s'il sait que mille personnes dont il est ont donné une piastre, s'il lui échoit un prix de cent piastres, il s'en console si on peut dire en songeant que par mille personnes neuf cents piastres sont entrées dans votre caisse, neuf cents piastres qui, sans l'attrait d'une récompense aléatoire auraient certainement pris une autre direction. Qui ne serait heureux d'attendre un mois ou deux sa récompense, si vous en devez doubler votre récolte?

—Les réponses exactes ne perdront pas de leur exactitude en vieillissant. Le terme n'avait pas été posé officiellement sur les formules. Il n'y a aucun engagement de votre part. Le seul engagement qu'on vous connaisse, et celui-là, il est officiel et sacré, c'est celui de payer à vos créanciers, intérêt et principal, la dette de construction de la Crèche, quatre cent mille piastres, si je ne me trompe.

Mesdames et messieurs, nous nous rendons. N'écrivez plus; ne téléphonez plus; surtout, mais concourez au plus tôt. Les formules sont en disponibilité aux succursales de la maison Jos. Côté, articles de fumeurs, aux magasins T.-D. Dubuc, nouveautés, et à la Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec. Prix d'une

A 62 ANS, CLOUÉ au LIT PAR LE RHUMATISME

A 65, il travaille de nouveau

Pourquoi vous inquiéter au sujet du rhumatisme? Voici un homme âgé qui en souffrait terriblement, mais il découvrit un bon remède, persista dans son usage et, aujourd'hui, à 65 ans, il peut encore travailler. Lisons plutôt ce qu'il a à dire:

"Durant deux ans et demi, je souffrais de rhumatisme et durant l'espace de dix-huit mois, je ne pouvais me tourner dans mon lit ni m'aider d'aucune façon. Mes jambes et mes pieds étaient enflés je ne pouvais ni dormir ni reposer jusqu'à ce que j'aie commencé à prendre des Sels Kruschen. Après en avoir pris une bouteille, je me mis à marcher avec deux cannes. Je continuai le régime et constatai, avec plaisir que les douleurs me laissaient. J'ai maintenant fini ma sixième bouteille et j'ai pu recommencer à travailler, bien que je sois âgé de 65 ans. Tous ceux qui me connaissent disent que c'est merveilleux de me voir après avoir été aussi malade".—J. B.

Savez-vous ce qui cause le rhumatisme? Rien autre chose que les cristaux tranchants de l'acide urique qui se forment par suite de l'élimination paresseuse des organes internes. Les Sels Kruschen ne manquent jamais de débarrasser l'organisme de ces cristaux douloureux.

formule: 10 sous. Par la poste, 15 sous ou dix formules pour \$1.05.

Nous remarquons que pratiquement personne en dehors du diocèse de Québec n'a encore participé au concours, tandis que la Crèche rend service à tous les diocèses circonvoisins et à quelques autres.

Toutes dépenses payées, le concours a rapporté jusqu'aujourd'hui trois mille piastres. On nous assure que l'objectif de cinq mille n'est pas exagéré. Pour deux mille piastres, nous aimons à changer de sentiment. Nous le faisons souvent à bien meilleur marché.

V. GERMAIN, ptre.

N. B.—Il est inutile de demander des renseignements au sujet du concours; les difficultés qui s'y trouvent sont affaire de bonne interprétation, de débrouillement, de recherches. Les prix sont justement la récompense éventuelle de ces efforts.

Par la poste, adresser toute demande de formules et envois d'argent à la Crèche-Concours, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

ADOPTIONS: 312 placements en 1934 contre 265 à la même date de 1933.

AUMONES:—Des visiteurs, \$14.05; par courrier, \$43.35; versement de berceau, \$25.00; les testamentaires, \$200.00 prêt à fonds perdu, \$1,000.00.

Se sent vingt ans plus jeune

"Durant trois mois j'ai souffert de maux d'estomac," écrit Monsieur J. W. Denk d'Ithaca, N. Y. "ma digestion était si appauvrie que je ne pouvais plus même manger un œuf. Une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre me fit tant de bien que je voulus en prendre une bouteille régulière, après quoi mes troubles disparurent. Je puis maintenant digérer n'importe quelle nourriture, j'ai bon appétit et je me sens vingt ans plus jeune; j'ai soixante-dix-sept ans." Cette médecine de plantes, bien connue est un grand bienfait pour les personnes d'âge; elle tonifie les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit, facilite la digestion et affecte salutairement l'action d'élimination. Fournie seulement par des agents locaux, désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



Concours de ponte canadien

Sième SEMAINE

Avec la semaine dernière se termine la deuxième période mensuelle du concours 1934-35. Il y a progrès chez la plupart des parquets.

Dans quelques colonies le travail est pratiquement nul. Les œufs sont petits et ne comptent pas.

Quelques poules ont pondu pour la première fois cette semaine, cependant il reste encore 63 oiseaux qui n'ont encore aucun point à leur crédit. 212 pondueuses ont gagné des points au cours de la dernière semaine.

Nous avons déclassé 26 œufs au cours des sept derniers jours.

Les trois premiers parquets de la semaine sont:

Parquet	Points	Oufs
24—L.B. G. S. Taylor	49.1	46
15—R.R. M. C. Wallace	48.1	54
4—R.B. A. J. Urquhart	43.0	38

Il n'y a aucun changement à signaler dans la position des six premières colonies jusqu'à date, si ce n'est le nombre de points crédité à chacune:

94—L.B. G. S. Taylor	381.8	390
25—L.B. F. C. Evans	344.7	353
14—W. B. Fisher P. Farm	305.3	442
11—R.B. G. W. Grant	298.7	271
30—L.B. A. E. Shank & Son	279.0	300
8—R.B. K. Slacer	277.9	294

Il en est de même pour les six meilleures pondueuses; les points acquis à date sont les suivants:

112—R.R. G. W. Grant	55.2	48
247—L.B. G. S. Taylor	52.2	48
111—R.B. G. W. Grant	50.7	45
245—L.B. G. S. Taylor	49.8	46
114—R.B. G. W. Grant	47.7	42
113—R.B. G. W. Grant	47.4	46

16ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPERIMENTALE

A OTTAWA, ONT.

Parquet—Propriétaire et Race	Total	Points
1. Sta. Exp. La Ferme, B.P.R.	243	200.1
2. Sta. Exp. Kapuskasing	227	205.0
3. Sta. Exp. Kapuskasing	226	175.1
4. A. J. Urquhart	217	235.0
5. R. W. Kettle	112	115.1
6. Frank Teasdale	194	150.6
7. W. S. Hall	125	104.3
8. K. Slacer	294	277.9
9. J. H. Thompson	112	58.9
10. G. A. Robertson & Son	28	25.2
11. G. W. Grant	271	293.7
12. A. H. Dickinson	95	61.6
13. A. P. R. Dunlop, W.W.	227	194.8
14. Fisher P. Farm	342	305.3
15. M. C. Wallace	268	218.3
16. Mine C. H. Moore	163	139.5
17. Manor Farm	87	83.6
18. W. S. Hall	198	153.7
19. R. J. Steele	219	172.2
20. R. Haycock	97	74.2
21. Alex. McLean	101	72.6
22. Manor Farm	132	103.0
23. Philip Henrich	131	110.0
24. G. S. Taylor	390	381.8
25. F. C. Evans	353	344.7
26. Reliable Farm	15	10.5
27. J. G. Twiddle	49	40.7
28. R. J. Penhall	91	67.8
29. M. Shantz & Sons	300	279.0
30. A. E. Shank & Son	256	245.0
31. Ferme Exp. Ottawa, B.P.R.	303	309.2
32. Ferme Exp. Ottawa	303	159.6
33. Wm. Lapointe	209	184.6
34. R. J. Rene de Cotret	173	155.6
35. Les Winter		
Total	6641	5909.5

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 26 décembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquet—Propriétaire et race	Total	Oufs	Points
1. Riverside P. Farm, L.C.S.B.	121	123.3	
2. G. K. Campbell	164	138.0	
3. Arthur Préfontaine	212	210.0	
4. Arthur Dupuis	155	123.1	
5. C. Drummond	256	235.7	
6. Adéard Fortin	275	237.0	
7. Couv. Coop. Marieville (J.-R. Carreau)	210	188.5	
8. W. M. Oliver	182	151.2	
9. H. R. Drevé, P.R.B.	163	137.1	
10. W. M. Oliver	93	96.4	
11. L. A. Gnaedinger	167	151.3	
12. Ormstown Co-Operative Hatchery, W. W. Elliot	321	253.9	
13. C. Co-operative Ormstown (Taylor Bros)	71	72.6	
14. S. C. Billings	65	45.7	
15. C. R. Walcott	62	63.7	
16. Mrs. Alex. MacKay	138	131.1	
17. Mrs. L. H. Parker	35	25.5	
18. Sta. Exp. La Ferme (Eugénie Rioux)	180	136.1	
19. Couv. Coop. Papineau	58	45.3	
20. Riverside P. Farm, L.C.S.B.	0	0	
Total	2931	2378.8	

La poule craint le froid et l'humidité

La saison hivernale nous amène parfois des écarts de température; les journées estivales se succèdent et alternent avec des journées brumeuses, pluvieuses et froides, nous gratifiant d'une température assez variable; or, rien n'est plus néfaste à la santé des volailles et partant à leur rendement. En effet, les temps humides et froids diminuent la force de résistance de la poule à certaines affections microbiennes, augmentent la mortalité, affaiblissent sa santé et par suite nuisent fortement à la ponte.

On tâchera donc d'éloigner ces deux ennemis de la poule: froid et humidité, conditionnant en conséquence le local servant d'abri, le parcours et l'alimentation de la poule.

Prenons d'abord: le local servant d'abri.

Je me borne à ne donner ici que quelques indications au sujet de la construction d'un poulailler hygiénique et du maintien d'une bonne température.

On choisira en tout premier lieu, un terrain sec comme emplacement; la porte d'entrée sera placée vers l'est ou le sud-est, pour que la volaille puisse profiter du soleil matinal; il sera aussi abrité contre les vents du nord, soit par un double mur, soit par une toiture protectrice.

Pour obtenir une ponte hivernale abondante, les poules doivent être logées chaudement, mais cependant pas d'une façon excessive, ce qui est particulièrement nuisible l'hiver; on expose les poules à prendre froid et à contracter des affections graves lors de leur sortie.

Le passage de l'air chaud à l'air froid doit donc se faire progressivement en ouvrant prudemment les fenêtres.

De petites ouvertures placées, de ci, de là, dans les murs, seront fermées par des toiles métalliques, de manière que l'air froid qui pénètre à l'intérieur soit dosé, tamisé et n'incommoder pas les volailles.

Le deuxième point à examiner est le parcours.

Il est d'une grande nécessité de bien choisir l'endroit où l'on construit le poulailler et où l'on établit le parcours. Des sols marécageux et les prairies humides ne conviennent pas comme terrains de parcours pour les poules.

Si, toutefois, on est obligé d'employer un sol lourd et imperméable il est absolument nécessaire d'ameublir celui-ci et de le rendre perméable par un défonçage, un profond bêchage, le drainage ou plus simplement en creusant des rigoles facilitant l'écoulement des eaux.

Ils pourront être plantés d'abris naturels: arbres fruitiers ou autres arbustes d'ornement: bouquets de tournesol où les poules pourront se réfugier lors des petites pluies.

La poule doit aussi avoir à sa disposition, sur son parcours, un ou plusieurs

abris artificiels où elle trouvera toujours un sol bien sec et où l'on pourra distribuer la nourriture lors du mauvais temps.

Ces abris doivent être spacieux, pour permettre à la volaille d'y prendre quelques ébats. Dans les fermes, les hangars en tiennent lieu.

Disons un mot maintenant de l'alimentation.

Par temps humides et froids, il convient de fortifier les volailles par une alimentation abondante et excitante. La quantité de maïs entrant dans la ration des grains peut être légèrement augmentée; c'est une graine oléagineuse, riche en matière grasse qui fournit facilement et à bon compte beaucoup de chaleur.

Il est recommandable de leur servir, tous les matins, des pâtées sèches, légèrement humectées d'eau tiède; cette nourriture présente un double avantage sur les graines: 1) elle est de digestion plus facile et 2) elle ne refroidit pas les animaux puisque l'eau employée est tiède.

On mettra aussi à la disposition des poules, de l'eau fraîche propre; celle-ci devra avoir une température normale, afin de ne pas refroidir les poules. Pour réaliser cette dernière condition, il suffit d'en mettre la quantité voulue dans un local chauffé et de la verser au fur et à mesure des besoins dans les abreuvoirs.

Si toutes les exploitations rurales tenaient compte de ces quelques conseils dans l'élevage de la basse-cour, soyez certains que bien des pertes et autres ennuis seraient évités.

M. HOUSIAUX

Institut supérieur ménager agricole.

Ciney.

nos moutons figurent dans les catégories "bons lourds" et "bons".

Dans la province d'Ontario, bien que les chiffres pour octobre accusent un surplus sur le mois correspondant de l'année précédente, soit 45,636 sujets contre 40,935, pour les 10 mois de janvier à novembre 1934, les chiffres accusent une substantielle diminution sur l'an dernier soit: 153,672 têtes contre 160,221.

A noter que 62% des agneaux et moutons d'Ontario, ont été classés "bons" en octobre. Nous les battons sur la qualité pour octobre.

Nous avons expédié moins de veaux qu'en 1933, soit 10,937 pour 1934 et 11,491 pour octobre 1933.

Les chiffres pour les 10 mois de 1934 sont de 71,690 têtes tandis qu'ils étaient de 78,740 pour l'an dernier.

Nous avons une légère avance à l'item des bêtes à cornes, soit pour 1934, 40,47 têtes en octobre contre 39,69 en octobre. De janvier à novembre 1934, 216,28 têtes à rapprocher de 204,59 pour la même période de l'année dernière. E.F.

Concours de ponte de l'Est de Québec

Semaine finissant le 26 décembre, 1934.

Sous la direction de la Station Expérimentale

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 51 semaines.

Parquets—Propriétaire et race	Total	Oufs	Points
2. Taylor S. G., L.B.C.S.	325	361.1	
6. Couv. Coop. Montmagny P.R.B.	153	135.3	
7. Sta. Exp. Lennoxville	255	193.6	
8. Sta. Exp. Kapuskasing	19	11.4	
9. Sta. Exp. La Ferme	156	134.6	
10. Sta. Exp. Ste-Anne	250	209.5	
11. Sta. Exp. Ste-Anne	151	111.2	
12. Sta. Exp. Ste-Anne	57	35.4	
13. Sta. Exp. Ste-Anne	40	29.5	
14. Slacer Kenneth	158	136.1	
15. J. F. Letendre	157	133.7	
Total	1721	1491.4	

CLASSIFICATION DES animaux de boucherie pour octobre 1934

Bien que la division du Service de l'Industrie animale fédérale n'en soit rendu qu'au mois d'octobre dans son travail de compilation des statistiques de la classification du bétail consigné aux abattoirs et aux cours à bestiaux, et dont nous donnons ci-après les détails, nous savons que pour cinquante semaines de l'année 1934, le nombre de porcs classés est inférieur à l'an dernier de 179,845 têtes.

Les chiffres pour 1934 sont exactement 2,870,041 sujets contre 3,049,526 pour la même période de 1933.

Québec est la seule province de celles qui figurent sur ces rapports (nous n'avons pas les chiffres pour la Colombie Anglaise et les provinces Maritimes) à montrer une augmentation assez substantielle. Pour Ontario et l'Ouest les rôles sont renversés.

Durant le mois d'octobre nous avons mis sur le marché, sous classification, 13,901 sujets contre 9,315 en octobre l'an dernier, ceci représente une forte augmentation. En fait presque tous les comtés figurent au tableau avec une assez bonne augmentation.

Nous donnons ci-après la liste de comtés où les consignations représentent 200 têtes et plus, en nous permettant de souligner ceux de Châteauguay avec 747 têtes, Hull avec 671, Pontiac avec 1067 sujets contre 1330 en 1933, (à noter diminution dans ce cas-ci) et St-Hyacinthe dont les consignations s'élèvent à 888 sujets, soit presque deux cents porcs de plus que les cultivateurs en consignent au même mois de l'année dernière.

Les comtés figurant avec 200 et plus outre les trois précédents sont: Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Bromé, Chambly, Drummond, Huntingdon, Jacques-Cartier, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Nicolet, Richmond, Rouville, Shefford, Soulanges, Stanstead, Temiscouata et Vaudreuil.

Sur les 13,901 sujets mis sur le marché, 2111 ont été classés "select" ou 15%; 5370 ou 39% "bacon" et 3670 têtes ou 27% "boucher" soit 81% de notre production. Le pourcentage accuse une augmentation notable sur les porcs de bonnes catégories que nous obtenions pour le mois de septembre. Décidément il nous est bien agréable de signaler les progrès que nous réalisons graduellement, l'indice qu'un plus grand nombre d'éleveurs surveillent davantage leur élevage et le régime alimentaire des porcs.

Les éleveurs de porcs d'Ontario ont consigné 120,163 sujets contre 151,731 en octobre 1933. Pour les 10 mois de 1934, le nombre total est de 971,820 têtes que nous devons comparer à 1,133,032 sujets pour les 10 mois de 1933.

Les porcs ont été classés comme suit: en octobre: 35,889 "select" ou 29%; 62,578 "bacon" ou 52% et 11,886 "boucher" ou 9% des sujets consignés. Le total indique que 90% des porcs de la province voisine passent dans les catégories de première qualité.

Au chapitre des agneaux et des moutons la quantité que nous avons vendue en octobre est inférieure à celle de 1933. Les chiffres sont les suivants: cette année en octobre 24,629 têtes contre 33,838 l'année précédente. Pour les dix mois de 1934, 85,676 agneaux et moutons au lieu de 110,663 en 1933.

A noter que 73 1/2% de nos agneaux et

(suite à la colonne précédente)

LE SAC

Publication autorisée par la loi sur le droit de l'abonnement

L'abbé Cimier, troublé, se donner une contenance, des binocles:

—C'est juste, c'est juste, mais, alors, je ne "à vous"!

—J'y pensais, moi, répliqua Briat. Et je me disais parfois que, voilà quinze ans, geste, sans le courage qu'il fallait, sous les balles, relever ensanglanté un pauvre du 320e qui s'appelait Ch... n'aurait pas aujourd'hui l'autour de lui s'activer une reuss, deux grandes filles, jours prêtes à rire. Ah! donné un sens direct aux paroles: sermons!

—Rien n'arrive sans Dieu. Il n'a pas voulu que la guerre, dit simplement de sa voix calme. La vérité réservait une autre destinée. Puis, se retournant vers verte: —Mais, je ne vois pas A... tonna-t-il.

—Et alors, Jean, vous toujours chez nous?

—Mademoiselle André, que je fusse bien difficile, je ne suis pas du tout l'époux pour vos parents, l'ami, Papa et maman sont... —Oui. Et une si solide parents et les vôtres! Je de le métier me plait chaque tage.

Jean Rosel se mit à rire. —Je crois que je suis h... d'un pépiniériste.

—Vous serez un pépiniériste, et voilà tout. Moi-même, j'ai peut-être une pépinière.

—Vous voilà déjà bachelier, moitié du but atteint.

Andrée soupira et se tut. Vous semblez avoir un...

Oui, dit la jeune fille, il fallait quitter mes chères m'ont choyée cinq années, cœur si gros en entrant à Sainte-Anne. Il est vrai, jamais dit adieu à mes parents, ce bon vieux couvent, nous gros encore à l'idée de retourner.

—Rien de surprenant à cela. Notez bien que j'étais l'élève modèle. Ai-je pour espérer, mauvais tout ce qui s'ensuit! Mais, quoi on me gâtait aussi et, tion, pourquoi le pardonner jamais attendre.

—Vous saviez reconnaître avec bonne grâce, combien de la peine à celles qui étaient de vous éduquer. Pour finir, cette humilité.

Andrée avoua: —Pour cela, j'étais terrible. Combien d'amies plus que moi truffées de graves défauts.

—Mademoiselle André, jeune homme, quelques-uns de la Béatitudes ne sont-elles pas pour le Maroc? —Oui, dit Andrée Briat, profonde dans la voix. Blanche, la Sœur Bernadette, jeune encore dont j'ai ouï. Elles ont demandé à partir, qu'on recommence à s'y baigner, pleurer parce qu'on l'avait ché de cet obscur hérissement.

Les deux jeunes gens de jolie route bordée de peupliers qui conduisait à la Roseraie, que avait lieu au moment. M. Briat disait sa reconnaissance de Rosny-sur-Trille.

Ils marchèrent quelque temps plus se parler. Andrée Briat, dix-sept ans, et semblait d'une jeune fille, balançait le bout de ses doigts, le paquet contenait les gâteaux du son aîné de trois ans.



NOTRE FEUILLETON

du Service de
édérale n'en soit
octobre dans son
des statistiques
bétail consigné
cours à bestiaux,
après les détails,
cinquante semai-
nombre de porcs
l'an dernier de

934 sont exacte-
contre 3,049,526
de 1933.

province de celles
ports (nous n'a-
pour la Colombie
des Maritimes) à
ation assez subs-
rio et l'Ouest les

tobre nous avons
classification.
15 en octobre l'an
te une forte aug-
presque tous les
bleau avec une
tion.

près la liste de
nations représen-
en nous permet-
de Châteauguay
avec 671, Pontiac
re 1330 en 1933,
dans ce cas-ci) et
les consignations
soit presque deux
les cultivateurs
me mois de l'année

avec 200 et plus
ents sont: Argens
ot, Bromé, Cham-
tingdon, Jacques-
Missisquoi, Mont-
mond, Rouville,
Stansfeld, Témis-

mis sur le marché,
"select" ou 15%;
et 3670 têtes ou
1% de notre pro-
centage accuse une

sur les porcs de
e nous obtenions
mbre. Décidément
ble de signaler les
alisons graduelle-
us grand nombre

d'avantage leur
alimentaire des

res d'Ontario ont
contre 151,731 en
s 10 mois de 1934.
971,820 têtes que
er à 1,133,032 su-
le 1933.

assés comme suit:
"select" ou 29%;
% et 11886 "bou-
ets consignés. Le
% des porcs de la
nt dans les catégo-
ré.

neaux et des mou-
ous avons vendue
re à celle de 1933.
uivants: cette an-
629 têtes contre
ente. Pour les dix
agneaux et mou-
3 en 1933.

de nos agneaux et
ne précédente)

LE SACRIFICE D'ANDRÉE

Par ERNEST RICHARD

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 9, rue Bayard, Paris.

L'abbé Cimier, troublé, essayait, pour se donner une contenance, les verres de ses binocles.

—C'est juste, c'est juste, Monsieur Briat, mais, alors, je ne pensais pas à vous!

—J'y pensais, moi, répondit Charles Briat. Et je me disais pour la millième fois que, voilà quinze ans, sans votre geste, sans le courage qui, entre deux barrages, sous les balles, vous a fait relever ensanglanté un pauvre caporal du 320e qui s'appelait Charles Briat, il n'aurait pas aujourd'hui la joie de voir autour de lui s'activer une femme heureuse, deux grandes filles belles et toujours prêtes à rire. Ah! oui, je leur ai donné un sens direct aux paroles de votre sermon!

—Rien n'arrive sans la volonté de Dieu. Il n'a pas voulu que vous tombiez à la guerre, dit simplement l'abbé Cimier de sa voix calme. La vérité est qu'il vous réservait une autre destinée.

Puis, se retournant vers la porte ouverte:

—Mais, je ne vois pas Andrée et Jean. Où sont-ils?

—Et alors, Jean, vous vous plaisez toujours chez nous?

—Mademoiselle Andrée, il faudrait que je fusse bien difficile, vous savez. Je ne suis pas du tout l'employé, mais, pour vos parents, l'ami, presque le fils!

—Papa et maman sont si bons!

—Où. Et une si solide amitié lie mes parents et les vôtres! Je dois ajouter que le métier me plaît chaque jour davantage.

Jean Rosel se mit à rire:

—Je crois que je suis hé dans la peau d'un pépiniériste.

—Vous serez un pépiniériste-bachelier, et voilà tout. Moi-même, je deviendrai peut-être un pépiniériste-bachelier.

—Vous voilà déjà bachelier. C'est la moitié du but atteint.

Andrée soupira et se tut.

Vous semblez avoir un regret.

Où, dit la jeune fille. Il va me falloir quitter mes chères Sœurs qui m'ont choyée cinq années. J'avais le cœur si gros en entrant au couvent Sainte-Anne. Il est vrai que je n'avais jamais dit adieu à mes parents. Et voilà que ce bon vieux couvent, j'ai le cœur si gros encore à l'idée de n'y plus retourner.

—Rien de surprenant à cela.

—Notez bien que, j'étais loin d'être l'élève modèle. Ai-je été assez punie pour espièglerie, mauvais exemple et tout ce qui s'ensuit! Mais j'ignore pourquoi on me gâtait aussi et, après la sanction, pourquoi le pardon ne se faisait jamais attendre.

—Vous saviez reconnaître sans doute, avec bonne grâce, combien vous causiez de la peine à celles qui étaient chargées de vous éduquer. Pour elles, cela suffisait, cette humilité.

Andrée avoua:

Pour cela, j'étais terrible, mais franchement. Combien d'amies sages étaient plus que moi truffées de défauts de graves défauts.

—Mademoiselle Andrée, demanda le jeune homme, quelques-unes des Sœurs de la Béatitude ne sont-elles point volontaires pour le Maroc?

Où, dit Andrée Briat, une mélancolie profonde dans la voix. La Sœur Blanche, la Sœur Bernadette, une autre jeune encore dont j'ai oublié le nom. Elles ont demandé à partir là-bas depuis qu'on recommence à s'y battre. L'une pleurait parce qu'on l'avait refusée.

—Admirables femmes, dit Jean, tout ché de cet obscur héroïsme.

Les deux jeunes gens devisaient sur la jolie route bordée de peupliers poudreux qui conduisait à la Roseraie, et ce dialogue avait lieu au moment même où M. Briat disait sa reconnaissance au curé de Rosny-sur-Trille.

Ils marchèrent quelques instants sans plus se parler. Andrée Briat, qui avait dix-sept ans, et semblait déjà tout à fait une jeune fille, balançait légèrement, au bout de ses doigts, le paquet blanc qui contenait les gâteaux du dessert. Jean, son aîné de trois ans, grand et bien

découplé, la moustache naissante, le visage sérieux, achevait sa cigarette.

—Vous resterez pépiniériste, Jean, reprit-elle.

—Pourquoi pas? Cela a l'air de vous étonner.

—Je l'avoue. Je vous croyais un penchant pour les sciences.

—Je l'ai toujours; mais soigner des arbres fruitiers ou fleuristes, n'est-ce pas aussi une science? Pensez-vous que l'Américain qui parvint à faire mûrir des poires sur un abricotier n'est pas un scientifique? Sans aller aussi loin, est-ce que votre père, souvent, n'est pas heureux de voir qu'à force de recherches je parviens à modifier une greffe, guérir un arbre qui gomme, et que ses efforts ne pouvaient améliorer?

—C'est vrai.

Où, Andrée, voici deux ans et demi, lorsque je suis entré chez vous en apprentissage, il m'a semblé à moi aussi que ce métier, vu de tout près, n'était pas celui qui dût me convenir. Papa poussa une jolie colère! Vous savez comment est papa! Excellent, mais si vif, si personnel!

La jeune fille sourit, convaincue.

—Et puis, il y avait cette idée enracinée chez ma mère: faire de moi un chef de laboratoire.

Ce fut à son tour de rire:

—C'est amusant, parfois, les idées des mères. Heureusement, très vite, mon père devina chez moi la vocation. Il changea d'attitude. Je l'entends encore dire au vôtre: "Prends-le nous un peu, Charles, puisqu'il n'en veut pas démordre. Oublie qu'il a ses diplômes. Traite-le en ouvrier comme toi, en travailleur à mains calleuses. S'il s'en rebute, ma foi, nous aviserons."

Ils étaient arrivés à la barrière. Andrée demanda malicieuse:

—Et vous ne vous êtes point rebuté?

Jean répliqua aussitôt, sincère:

—Vous voyez bien que non.

—Bien vrai, bien vrai? Vous ne songez pas à nous quitter?

Il protesta en plaisantant:

—A présent que je suis devenu un maître dans la spécialité! L'alter ego de M. Briat! Ah! non, alors!

Après une réticence, il ajouta:

Exactement si je vous quittais, ce ne serait pas pour cette raison.

Andrée, étonnée, le considérait:

Pour quelle raison serait-ce?

Il souriait. Sans répondre, il s'attardait à humer au passage une rose écarlate.

Des voix partirent de la fenêtre ouverte, à la fois grondeuses et gaies:

—Eh bien! les lambins! Nous achevons les hors-d'œuvre. Voulez-vous vous dépêcher! Ce n'est pas sérieux!

Malgré le ton amical et confiant de la conversation précédente, Jean et Andrée ne se connaissaient guère et, on l'a vu, cela était fort naturel. Andrée ayant passé ses années d'adolescence au couvent. A peine, aux vacances, quelques jours ou quelques semaines les réunissaient-ils pendant lesquels Jean, nature grave, pensif, s'amusait comme des chats d'un poulain lâché des gambades et des saillies de la plus jeune des demoiselles Briat.

Son penchant profond était pour Françoise qu'il voyait chaque jour et dont le caractère calme s'apparentait beaucoup au sien. Elle était bonne et douce, remplie de prévenances à l'égard de ses parents, nullement coquette. Elle aussi aimait comme lui les fleurs, la solitude des grands bois, le mouvement de la campagne estivale, son sommeil mystérieux pendant la mauvaise saison. Sans se parler, souvent, il leur arrivait de se comprendre. Il la voyait fréquemment penchée au-dessus d'une plate-bande, ou écartant délicatement des branches frêles chargées de boutons. Parfois, il la surprenait, songeuse, devant la ligne svelte d'un arbuste.

(à suivre)

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé par "LE SOLEIL", L'Imprimerie de St-Vallier et de la Courbe, Québec.

Pour Mieux Eviter

LES ENNUIS DES RHUMES



Des rhumes MOINS NOMBREUX

Au moindre éternuement, à la moindre irritation du nez, vite!—mettez du Va-tro-noi, quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.



Des rhumes PLUS COURTS

Si le rhume s'est déjà déclaré, employez le Vicks VapoRub. En simple friction au cou, le VapoRub agit pendant toute la nuit, par stimulation et inhalation, pour aider à arrêter le rhume. Pas de "drogues".

Ces deux produits associés, constituent la médication basique du Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes—démontré par des médecins dans les cliniques et par l'emploi journalier dans des millions de familles.

(Tous les détails de ce Système se trouvent dans chaque paquet de Vicks)

SYSTEME VICKS pour mieux MAÎTRISER LES RHUMES



La broderie

est un

agréable

passe-temps

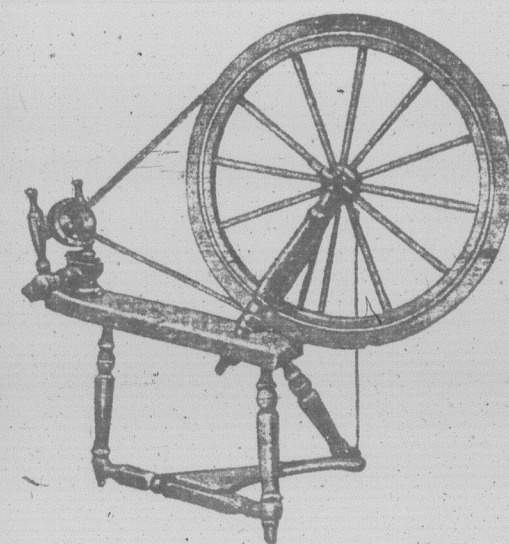
No 4351 grand motif décoratif pour kimono comprenant un courant dans le bas et les manches et dragon dans le haut du dos. Le dragon sera vert avec points lancés rouges et or. Courants gris-verts avec feuilles vert tendre, fleurs de plusieurs tons de rose. Patron à tracer 30c, perforé 65c, au fer chaud foncé seulement 50c. Etampage sur le matériel du client, taillé, mais non cousu, dragon seul 75c, avec les courants \$1.25. Ceci comprend le port.

Revue Mensuelle de Broderie et Musique seulement 12c par an.

Catalogue général de broderie 20c. Album de Layette 300 modèles 15c.

BULLETIN DE LA FERME.

Casier 159, St-Roch, Québec.



\$6.95

Livré à votre station

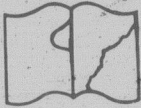
Filer votre laine avec notre rouet "Cheviot" entièrement fabriqué de bois franc, vendu complet au prix exceptionnel ci-haut, et livré à votre station.

Adressez argent avec commande, condition essentielle pour ce bon marché extraordinaire.

COMPTOIR NATIONAL

160, rue Marie de l'Incarnation,

Québec.



La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 26 décembre au 2 janvier

BEURRE

Nous avons eu une légère amélioration à noter sur notre marché au beurre au cours des derniers jours. La demande a été plus active et avec diminution dans les arrivages de beurre frais et peu de pression de vente de la part des détenteurs de beurre d'herbe, les prix ont subi une avance de $\frac{1}{4}$ c à $\frac{3}{8}$ c la livre.

A la dernière heure, lundi le 31 décembre 1934, le numéro un pasteurisé était coté au gros de 20 $\frac{1}{2}$ c à 21 $\frac{1}{2}$ c la livre.

ŒUFS

MONTREAL.—La forte tempête des jours derniers a été de nature à occasionner une diminution assez sensible dans les arrivages d'œufs frais et de ce fait réduire l'offre; ce marché s'est donc quelque peu raffermi et une hausse de un sou à deux sous la douzaine a été enregistrée dans les prix.

QUEBEC.—Marché ferme, mais peu de changement dans les prix les arrivages de la semaine ont facilement été suffisant pour répondre à la demande immédiate.

VOLAILLES VIVANTES

POULES.—Demande active pour les poules grasses et pesantes.

POULETS.—Demande un peu plus limitée; il y a plutôt avantage à nous les expédier abattus.

VOLAILLES ABATTUES

Le marché s'est continué ferme, mais aucun changement important à noter dans les prix des poules, poulets et dindes. Avec une rareté d'œufs, les prix de ces derniers ont facilement subi une hausse de un sou la livre.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 31 décembre, 1934.—Bétail, 756; veaux, 357; porcs, 299; moutons, 350.

BÉTAIL

Les arrivages plutôt faibles de la semaine passée ont permis aux prix de se maintenir fermes malgré que la demande pour les bêtes à cornes ait généralement été à peu près nulle sur le marché de Montréal. Il n'y a eu aucun changement dans les prix offerts, si ce n'est que dans le cas des vaches pour lesquelles les acheteurs ont peut-être payé une petite fraction de sou de plus par livre. Nous nous attendons à ce que les prix restent

les mêmes au cours de la semaine que nous commençons, et si les expéditions ne sont pas trop fortes il semble qu'il pourrait y avoir chance que les niveaux actuels s'améliorent quelque peu. Il y a lieu de noter que la qualité moyenne des bêtes à cornes laisse grandement à désirer et que les sujets de qualité de choix, particulièrement dans les bouvillons, sont très rares.

VEAUX

A ce temps de l'année, il y a presque toujours rareté de veaux et les prix sont appelés à se maintenir très fermes et même à avancer quelque peu. Il y a présentement une très forte demande pour les veaux de lait et les acheteurs offrent des prix qui ne peuvent manquer d'intéresser les cultivateurs. Par contre les veaux de champs ne sont pas désirés et les prix offerts sont réellement très faibles. Il serait à souhaiter que les cultivateurs discontinuent la pratique de faire des veaux de champs au lieu de veaux de lait. La différence dans le prix devrait être suffisante pour encourager une plus grande production de veaux de lait. Il est actuellement possible d'obtenir 7 $\frac{1}{2}$ c la livre pour les sujets de choix et même plus croyons-nous.

MOUTONS, AGNEAUX

Les bons agneaux sont très rares sur notre marché et la demande pour ceux que l'on expédie est forte. La qualité moyenne de ceux qui viennent ici est trop faible pour que les acheteurs soient intéressés, ce qui explique que les prix généralement offerts depuis quelques semaines ne sont pas aussi élevés qu'on le voudrait. Mais il n'y a pas de doute que si nous recevions de bons agneaux que les prix seraient au alentours de 7 c la livre. La demande pour les vieux moutons est plus ou moins bonne et les prix payés varient de 1 $\frac{1}{2}$ c à 3 c la livre suivant leur qualité.

PORCS

Ainsi que nous le disions la semaine dernière le marché des porcs s'est comporté de manière plutôt inattendue. Mais les conditions semblent devoir s'améliorer au cours des quelques jours qui vont suivre. Les expéditions ne seront vraisemblablement pas trop fortes pour les besoins de notre marché local, en sorte que nous pouvons escompter que les prix avanceront quelque peu dès le début de la semaine (cette note est écrite le 28). D'après les rapports

PRIX DE REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)		ŒUFS	
Spécial—6 lbs. et plus	20c	A gros	30c doz.
A—6 lbs. et plus	19c	A moyen	24c "
A—5 lbs. à 6 lbs.	17c	A poulettes	22c "
B—6 lbs. et plus	16c	B	19c "
B—5 lbs. à 6 lbs.	15c	C	17c "
C—6 lbs. et plus	13c	POULETS ABATTUS Engraisés au lait	
C—5 lbs. à 6 lbs.	14c	Spécial—6 lbs. et plus	22c la lb.
	12c	A—6 lbs. et plus	20c la lb.
		A—5 lbs. à 6 lbs.	18c la lb.
		B—6 lbs. et plus	16c la lb.
		B—5 lbs. à 6 lbs.	15c la lb.
		C—6 lbs. et plus	14c la lb.
		C—5 lbs. à 6 lbs.	13c la lb.

PORCS ABATTUS

No 1, 90 à 140 lbs.	10 $\frac{1}{2}$ c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.	10c "
No 3, 175 à 225 lbs.	09c "

Veaux abattus engraisés au lait

Bon	11 $\frac{1}{2}$ c la lb.
Moyen	10 $\frac{1}{2}$ c "
Commun	08c "

Agneaux abattus

No 1, 35 à 45 lbs.	11c la lb.
No 2, 45 à 55 lbs.	10c "
No 3, 55 à 65 lbs.	09c "

MOUTONS ABATTUS

No 1	5c la lb.
No 2	4c "
No 3	3c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 29 DECEMBRE 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 DEC. 1934 INCLUSIVEMENT

BEURRE FRAIS

No 1, pasteurisé	20 $\frac{1}{2}$ c
No 1, non pasteurisé	20c
No 2	19 $\frac{1}{2}$ c

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emménagement à déduire de nos prix de remise de beurre

POULETS VIVANTS

Spécial—6 lbs et plus	18c la lb.
A—5 $\frac{1}{2}$ lbs et plus	16c "
B—4 $\frac{1}{2}$ lbs à 5 $\frac{1}{2}$ lbs	13c "
C—3 $\frac{1}{2}$ lbs à 4 $\frac{1}{2}$ lbs	10c "

POULES SÉLECTIONNÉES ABATTUES

Spécial, 5 lbs et plus	18c
A—5 lbs et plus	17c
A—4 lbs à 5 lbs	16c
A—3 lbs à 4 lbs	15c
B—5 lbs et plus	16c
B—4 lbs à 5 lbs	14c
B—3 lbs à 4 lbs	13c
C—5 lbs et plus	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
C—3 lbs à 4 lbs	10c
D	9c
Coqs	11c

POULETS ABATTUS

Sélectionnés

Spécial, 6 lbs et plus	24c
A—6 lbs et plus	23c
A—5 lbs à 6 lbs	22c
B—6 lbs et plus	20c
B—5 lbs à 6 lbs	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—6 lbs et plus	17c
C—5 lbs à 6 lbs	16c
C—4 lbs à 5 lbs	15c
C—3 lbs à 4 lbs	14c
D	13c

POULES VIVANTES

A	17c la lb.
B	14c "
C	12c "
Coqs	8c "

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait

Spécial, 6 lbs et plus	26c
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	19c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 8c la lb.

DINDES ABATTUES

A	21c la lb.
B	19c "
C	16c "
D	14c "

OIES ABATTUES

A	13c la lb.
B	12c "
C	9c "

ŒUFS

A—Gros	Doz 34c
A—Moyens	25c
A—Poulettes	22c
B	22c
C	19c
Pigeons vivants, le couple	20c

PORCS ABATTUS

No 1	11c la lb.
No 2	10c "
No 3	9c "

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bon	12c
Moyen	10c
Commun	8c la lb.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 31 Déc. 1934

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs		Veaux de lait	
Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. \$8.50	Choix	7 $\frac{1}{4}$ c à 7 $\frac{1}{2}$ c lb.
Prime de \$1.00		Bon	6 $\frac{1}{2}$ c à 7 c "
Porc à bacon	180 à 230 lbs. \$8.50	Moyen	5 $\frac{1}{2}$ c à 6 c "
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. \$8.00	Commun	5c à 5 $\frac{1}{2}$ c "
Porcs légers et à engrais	120 à 160 lbs. \$8.00	Veaux de champs	
Porcs lourds	240 à 270 lbs. \$8.00	Bon	2 $\frac{3}{4}$ c à 3c lb.
Extra lourds	270 lbs ou plus \$7.50	Commun	2 $\frac{1}{4}$ c à 2 $\frac{1}{2}$ c "
Truies	\$5.50 à \$6.50	Agneaux	
Vaches		Bon	6c à 6 $\frac{1}{2}$ c lb.
Choix	2 $\frac{3}{4}$ c à 3c lb.	Commun	4c à 4 $\frac{1}{2}$ c "
Bonne	2 $\frac{1}{2}$ c à 2 $\frac{3}{4}$ c "	Pesants	5c à 5 $\frac{1}{2}$ c "
Moyenne	2c à 2 $\frac{1}{4}$ c "	Moutons	
Commune	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c "	Bon	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c lb.
Très commune	1c à 1 $\frac{1}{4}$ c "	Commun	1 $\frac{1}{2}$ c à 2c "
		Bouvillons	
		Choix	4 $\frac{3}{4}$ c à 5c lb.
		Bon	3 $\frac{3}{4}$ c à 4 $\frac{1}{4}$ c "
		Moyen	3 $\frac{1}{4}$ c à 3 $\frac{3}{4}$ c "
		Commun	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c "
		Commun (légers)	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c "
		Taureaux	
		Taureaux	2c à 2 $\frac{1}{2}$ c "
		Bonne	1 $\frac{3}{4}$ c à 2c "
		Moyenne	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{3}{4}$ c "
		Commune	1 $\frac{1}{4}$ c à 1 $\frac{1}{2}$ c "

qui nous arrivent aujourd'hui nous sommes portés à croire que les porcs toucheront 8 $\frac{1}{4}$ c la livre lundi; ils ont même chance de dépasser ce niveau si les quantités ne sont pas plus fortes que celles que nous prévoyons et si la qualité est bonne. Nous nous permettons d'attirer l'attention sur le fait que l'on expédie généralement ses porcs à un poids trop faible. On ne devrait pas offrir ses porcs en vente avant qu'ils ne pèsent 200 livres. La demande pour les truies est meilleure cette semaine qu'elle ne l'était il y a huit jours, et l'on ne craint pas trop la baisse que certains prévoient pour cette classe de sujets.

PORCS ABATTUS

MONTREAL.—Marché ferme; une hausse de $\frac{1}{2}$ c la livre a été enregistrée dans les prix.

QUEBEC.—Bonne demande et marché stable aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

MONTREAL & QUEBEC.—Arrivages restreints à ce temps-ci de l'année et facilement absorbés; les prix restent les mêmes que la semaine précédente.



Texte détérioré

Une année de progrès

Par S.-J. HUNGERFORD, président du Chemin de fer du Canada

Montréal, le 29 décembre. Les recettes du Canadien National qui ont commencé à augmenter à la fin de 1933 ont continué leur marche ascendante en 1934 et ont atteint cette année un total d'environ \$16 millions. Fait significatif et preuve de la reprise des affaires cette augmentation coïncide avec une circulation plus dense des produits manufacturés, des automobiles, du papier et des produits forestiers. La quantité de grain transporté, en 1934 fut légèrement moindre qu'en 1933.

La politique d'économie appliquée à

l'exploitation au cours des années de crise a eu d'excellents résultats. Cette exploitation a été conduite de telle manière que l'augmentation du trafic se traduit par environ \$7 millions de revenus nets de plus qu'en 1933 et ce, malgré une majoration d'environ \$4,500,000 dans les frais d'entretien. Ces chiffres prouvent combien le réseau est en mesure de profiter de toute progression des affaires.

Voici quelques chiffres comparés pour 1934 et 1933:

	Recettes	Dépenses	Revenus nets d'exploitation
1934, revenus présumés	\$164,900,000	\$152,200,000	\$ 12,700,000
1933, revenus	148,520,000	142,815,000	5,705,000
Augmentation	\$ 16,380,000	\$ 9,385,000	\$ 6,995,000

Ce résultat satisfaisant a été obtenu grâce à un strict contrôle des dépenses et, à ce propos, je désire remercier ici les officiers et les fonctionnaires qui, par leur coopération loyale, l'ont rendu possible.

Une circulation plus dense a eu pour heureux effet de ramener au travail environ 5,000 employés, en 1934. Durant l'année le total des rémunérations a été augmenté d'environ \$4,000,000.

Rien ne démontre mieux la bonne conduite de l'exploitation ces dernières années qu'une comparaison des chiffres de 1934 avec ceux de 1931; alors que les revenus bruts du réseau, en 1934, ont été de \$35,000,000 moindres qu'en 1931, les revenus nets, l'an dernier, accusent une augmentation de \$11,000,000 sur ceux de 1931.

Au cours de l'année les chemins de fer canadiens ont discuté avec divers syndicats d'employés, les réductions de salaires. Il a été entendu entre les intéressés que la réduction générale de 15% sera réduite à 12% à partir du 1er janvier 1935 et à 10% à partir du 1er mai 1935. Cette réduction tient compte de l'augmentation des recettes en 1934 ainsi que des perspectives d'augmentation en 1935. Les hauts fonctionnaires et les employés touchant une rémunération de \$2,700 par année et plus ne sont pas affectés par cette réduction, mais tous les employés gagnant moins de \$2,700 par année en bénéficieront.

Le Comité de Réserve a approuvé le nouveau système de pension qui sera appliqué aux employés à partir du 1er janvier 1935. D'après ce système la compagnie versera une pension fixe de \$300 par année aux retraités qualifiés et ceux qui auront augmenté le montant de leur pension par une contribution annuelle qui sera doublée par la Compagnie jusqu'à concurrence de 5% de la rémunération. Le nouveau système n'affecte en rien les intérêts actuels, mais il permet tout de suite tout en permettant à la compagnie de faire à l'avenir des économies.

La coopération avec le Canadien Pacifique au cours de l'année a amené l'exploitation en commun de tous les trains de passagers entre Montréal et Québec, Montréal et Toronto et Ottawa et Toronto. D'autres mises en commun ont été étudiées et l'on s'attend à ce que de nouvelles économies dans le service des voyageurs soient réalisées. D'autre part un comité conjoint, composé de techniciens des deux compagnies, a étudié la possibilité d'abandonner quelques lignes parallèles, d'exploiter en commun certains terminaux, etc. De nombreux projets visant à de plus grands avantages économiques pour les deux compagnies sont ainsi en voie de

réalisation de sorte que les bénéfices de la coopération sont plus considérables qu'il peut y paraître à première vue.

Les chemins de fer subissent toujours la concurrence de l'auto. Au cours de l'année le Canadien National a poursuivi ses études sur les meilleures méthodes à adopter pour combattre cette concurrence. A l'heure actuelle il la combat de trois façons différentes dans le but de déterminer celle qui aura le plus d'avantages pour lui. Dans les trois cas les frais d'encassement et de livraison de marchandises sont englobés dans le tarif régulier. Jusqu'ici on a réussi à regagner un peu de la circulation qui avait été enlevée par le camionnage et les expériences se continuent afin d'en arriver à la meilleure solution possible du problème.

Les excursions à prix réduits sont demeurées populaires et ont aidé à grossir la circulation des voyageurs au cours de l'an dernier.

Les dépenses de capital ont été réduites à l'essentiel pour la sécurité de l'exploitation.

Les bons résultats de l'exploitation, en 1934, signifient que pour la troisième année consécutive le réseau aura besoin de moins d'argent. Cette amélioration continue est, espérons-le, un signe certain que nous retournons graduellement à des conditions plus normales, conditions dont le pays en général, et par conséquent les chemins de fer, bénéficieront de façon sensible.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Prenez le S.O.P. F.E. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par poste \$50. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Envoyez nous "The General Veterinary Drug Ltd., 1101, Qué. Établie en 1899.

Importante réunion des éleveurs de bovins Canadiens à Waterloo, lundi, le 17 décembre 1934

LES ÉLEVEURS DE BOVINS CANADIENS DE SHEFFORD, BROME, MISSISQUOI, RICHMOND, STANSTEAD ET SHERBROOKE AURONT MAINTENANT LEUR CLUB.

L'agronome officiel du comté de Shefford, M. Oscar Descostes, qui préside la réunion, adresse d'abord quelques mots de bienvenue à tous, particulièrement à Madame et à Mlle Beauregard et exprime le plaisir qu'il éprouve de pouvoir rencontrer un groupe aussi intéressant d'éleveurs. Il insiste sur l'importance d'un contact plus intime et plus fréquent entre les membres d'une même association, félicite les éleveurs présents de leur bonne idée de s'organiser en club, leur souhaite plein succès et les assure de son entière coopération.

Monsieur Armand Lambert, agronome spécial en Élevage, félicite les éleveurs de Canadiens du district pour les succès remportés aux diverses expositions au cours de l'année. Il encourage les bons éleveurs à persévérer et les nouveaux qui désirent le devenir à les imiter. Il appuie sur l'importance des réunions comme celle-ci où les éleveurs viennent s'encourager et discuter ensemble les améliorations nécessaires au succès de leur entreprise. M. Lambert expose aussi les différents facteurs qui doivent être considérés dans le choix d'une race.

Monsieur Paul Gingras, agronome officiel de Missisquoi, est heureux de rencontrer les éleveurs de bovins Canadiens de Shefford et des alentours. Il est fier des rares éleveurs de bovins Canadiens de son comté qui, dit-il, font de la très bonne propagande pour la race. Après avoir souligné diverses activités des clubs d'éleveurs il signale certains défauts à éviter. A son avis, il serait préférable de tenir les réunions du club chez divers éleveurs de condition moyenne, de préférence chez des débutants et pas toujours à la même place.

Après avoir rappelé les points saillants de l'histoire de la race bovine Canadienne, ses francs succès aux expositions depuis quelques années, succès confirmés par de hautes compétences en industrie animale, la moyenne de production de la race avec des soins très ordinaires et les derniers records établis, le soussigné Paul Laliberté dit toute la confiance qu'il a dans l'avenir de la race bovine Canadienne et fait part de son désir de travailler à son progrès et à son expansion dans toute la force de ses faibles moyens. Il insiste aussi sur l'importance d'intéresser les jeunes au succès de l'exploitation paternelle si l'on veut assurer le progrès futur.

Monsieur Maurice Hallé, un nouvel éleveur de bovins Canadiens de Sweetburg, Missisquoi, propriétaire de la magnifique "Ferme de Claireaux", nous fait connaître en quelques mots les raisons qui l'ont porté à adopter la race Canadienne et nous dit toute la satisfaction que lui donnent déjà les quelques 33 sujets Canadiens qui forment actuellement son troupeau.

Le Secrétaire de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens, M. André St-Pierre, remercie d'abord M. Oscar Descostes, M. Paul Gingras et M. Armand Lambert pour le concours précieux apporté à la réunion ainsi que les dames et les éleveurs qui ont bien voulu s'y rendre. Il démontre non seulement l'avantage, mais la nécessité des clubs d'éleveurs, rappelle ce que les clubs ont fait dans le passé et le bien qu'ils peuvent encore faire à l'avenir là où chacun des membres s'y intéressera. Il souligne ensuite les progrès accomplis par la race bovine Canadienne à tous les points de vue depuis quelques années, les succès remportés aux expositions au cours de l'année, dit combien il apprécie la précieuse collaboration des agronomes à ce progrès et sollicite avec confiance la continuation de leur concours. Il encourage les éleveurs de Canadiens à continuer de présenter de bons troupeaux aux expositions, de bien alimenter leurs animaux, de faire du contrôle officiel du Livre d'Or. Il insiste tout particulièrement sur l'importance de l'assainissement des troupeaux aux points de vue avortement contagieux, tuberculose et mammites, car bientôt les acheteurs n'exigeront pas seulement des sujets bien développés et bien qualifiés, mais encore et surtout des sujets sains à ces trois points de vue.

Ce qu'il y a de Plus Rapide de Plus Sûr — de Meilleur

contre
TOUX — RHUMES
Prouvé de Toute Manière
Agit Comme l'Eclair — Une Seule Gorgée le Prouve
BUCKLEY'S
MIXTURE

Encouragez nos Annonceurs

Vous n'avez pas la peine d'écrire

Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en lieu de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE 27 SEP. 1934
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

R.R. No _____
Bureau de poste _____

Comté _____ Province _____

Placer une croix dans le petit carré selon que vous désirez un ou deux volumes.

N.B. — En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arréage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

LE
B

COOPÉRATIVE
INDUSTRIELLE
PARA
LES J

VOLUME X



Or,
C
poussins a
Ce
—S
pour en fai
Voit

Voici

1. Le plus
2. New ter
3. Nous
4. Nous u
5. Nous n
6. Chacur
7. Chacur
8. Le inc
9. Tous l
10. Chacur

Veillez

50 a u

B. P.

(Toutes les